

# Évaluation de l'état de préparation en vue d'une initiative d'ouverture des données



*Réalisée pour le gouvernement du  
Burkina Faso*

*Juin 2014*



## Synthèse

### Résultats de l'évaluation

Le gouvernement du Burkina Faso est en capacité de lancer une initiative d'ouverture des données rapidement. Il deviendrait ainsi le premier pays d'Afrique francophone à se doter d'un programme d'open data. Il assumerait alors un rôle de pionnier dans la sous-région et pourrait profiter de cette visibilité pour attirer développeurs, ONG et entrepreneurs qui pourront proposer de nouveaux services et applications. Ce serait également une opportunité pour renforcer la bonne réputation en termes de gouvernance du pays et attirer les investissements étrangers.

L'initiative d'ouverture des données pourrait également bénéficier des grands chantiers d'infrastructures en cours dans le domaine des télécommunications. L'enjeu étant pour le Burkina Faso de rattraper son retard sur ses voisins en termes de connectivité mais également de proposer du contenu et des services à forte valeur ajoutée.

Enfin, l'initiative open data permettrait la mise à disposition et la réutilisation de données plus fines et précises que les données macro et agrégées disponibles via les organisations internationales. Ces données locales seront très utiles pour tous les acteurs du développement du pays qui en retour seront également en mesure de contribuer à l'initiative en publiant leurs données.

#### Les résultats de l'évaluation montrent que :

- Le gouvernement du Burkina Faso a démontré sa volonté d'initier une démarche d'ouverture des données publiques. Le président Blaise Compaoré s'est engagé publiquement en faveur de l'initiative et le ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes (MDENP) est déterminé à jouer un rôle moteur et à avancer rapidement pour un lancement officiel de l'initiative en septembre 2014.
- Il existe un cadre juridique général qui englobe la publication des données et la protection des données à caractère personnel mais il manque cependant des précisions sur la réutilisation des données (formats, licences) et leur coût d'accès qui pourraient être spécifiées dans un décret. Enfin, il n'existe pas de droit d'accès à l'information publique ou aux documents administratifs.
- L'initiative de l'ouverture des données est aujourd'hui portée au niveau opérationnel par le MDENP et demain via l'Agence pour la Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information (APNTIC). Un groupe projet open data de 5 personnes a été défini. Ces membres, très compétents, sont déjà actifs sur de nombreux projets TIC gouvernementaux. L'initiative d'ouverture des données devrait rapidement devenir leur unique priorité.

- Les ministères du Burkina Faso disposent de bases de données de haute qualité qui bénéficieraient grandement d'une initiative d'ouverture des données. Plusieurs de ces bases pourraient être rapidement mises à disposition. C'est le cas pour la santé, l'éducation, l'agriculture, les résultats du recensement. En dehors du gouvernement, il existe des données de très haute qualité produites et gérées par des Organisations Internationales ou Centres de Recherche. Ces producteurs de données devraient être rapidement intégrés à l'initiative Open Data du Burkina afin de pouvoir également publier leurs données sur le portail national. L'exemple de la France avec le portail [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) constitue à ce titre une très bonne pratique.
- Au niveau du secteur privé, les quelques entreprises du secteur des TIC rencontrées semblent très bien comprendre les enjeux de l'ouverture des données et souhaitent en tirer parti. La force du secteur privé local est cependant à relativiser tant le nombre d'entreprises connectées reste faible et concentré au niveau de la capitale.
- Il existe plusieurs opportunités de financement en cours ou à venir, notamment via des projets Banque Mondiale, pouvant répondre aux différents besoins de l'initiative. Ces opportunités devraient être attentivement et rapidement considérées par l'équipe projet et le comité de pilotage. Aussi, la création de l'Agence Nationale de Promotion des Technologie de l'Information, qui aura un budget autonome et une répercussion transversale au sein du gouvernement, devrait permettre la mise en place de mécanismes de financement nouveaux permettant de répondre plus rapidement encore aux besoins de l'initiative. Compte tenu du nombre de projets supportés par la Banque Mondiale dans le pays, inclure l'Open Data en tant qu'outil et objectif dans les projets en cours mais également dans la conception de ceux à venir représente une vraie opportunité pour diffuser l'initiative dans l'ensemble des secteurs.
- La faible pénétration d'Internet dans le pays combiné aux coûts élevés d'accès constitue l'un des principaux obstacles au succès de l'initiative. Néanmoins, les réformes du secteur des technologies de la communication engagées en 2005 ont permis des améliorations considérables dans l'ensemble des infrastructures de télécommunications au Burkina Faso. Mais, du fait de sa situation géographique enclavée, le pays devra continuer à compter sur la coopération de ses voisins pour avoir un accès international et payer des prix élevés pour la bande passante.



## Executive Summary

### Results of the Open Data Readiness Assessment

Burkina Faso is ready to launch an Open Data Initiative. As such, it would become the first francophone country in West-Africa to enable the reuse of its public sector information. It would assume a role of leader in the Sub-Region and could benefit from this new responsibility to attract developers, NGOs and entrepreneurs in order to develop new services and applications. Furthermore, this would be an opportunity to reinforce its reputation in terms of good governance and transparency to attract foreign investments.

The Open Data initiative could also greatly benefit from ongoing ICT infrastructure projects in the country. The challenge for Burkina Faso is to catch up with its neighbors in terms of connectivity and to offer content and services with great added value for the country.

Finally, the Open Data initiative would enable the release of granular and local data, much more detailed than macro and aggregated data offered by international organizations. These data will be very useful for all stakeholders involved in the development of the country, who could contribute to the initiative and publish their own local data in return.

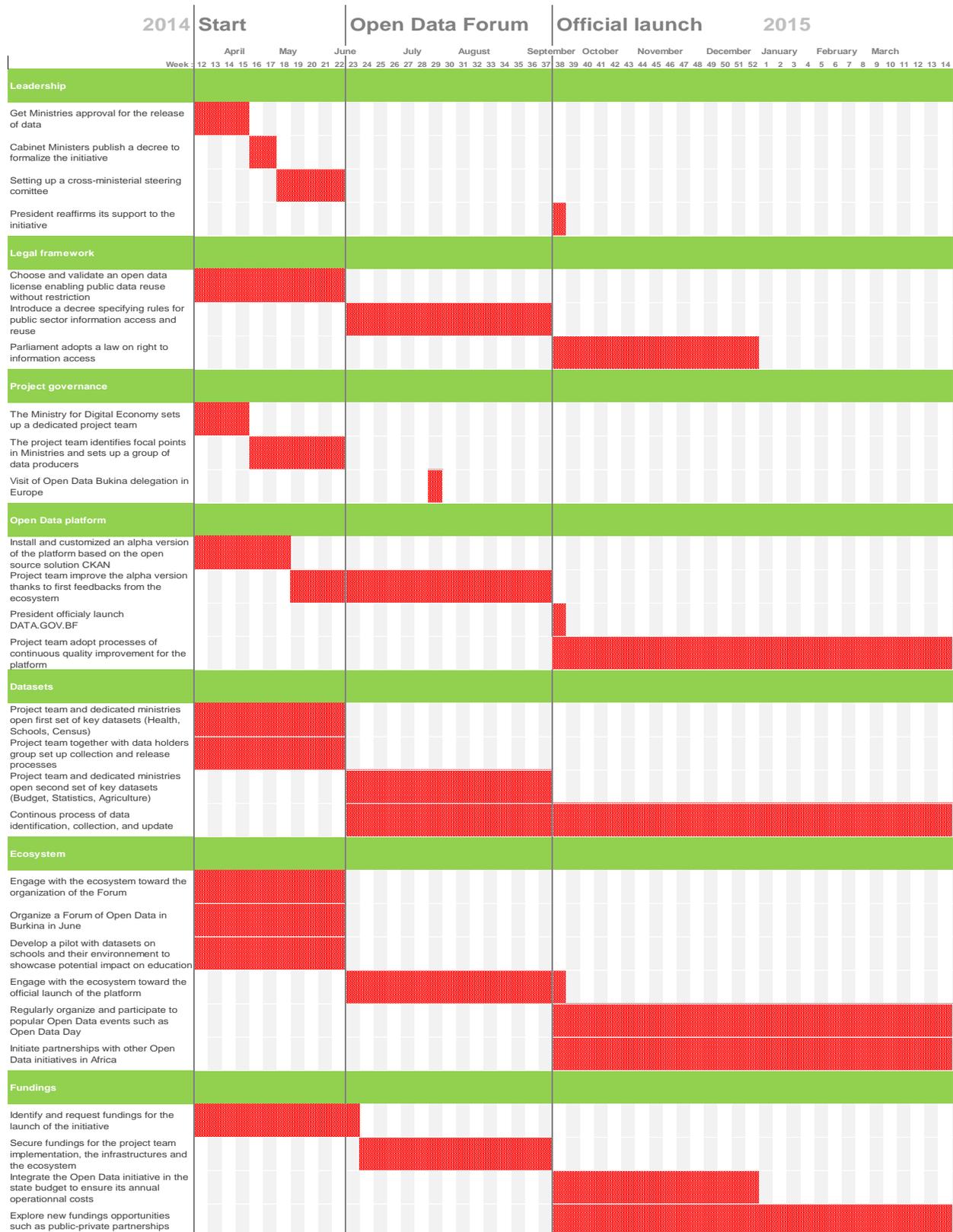
#### **The Open Data Readiness Assessment shows that:**

- The government of Burkina Faso demonstrated its commitment to launch an Open Data initiative. President Blaise Compaoré gave its public support to the project and the ministry for Digital Economy and Post (MDENP) is determined to play a role of leader to progress rapidly towards the official launch of the initiative in September 2014.
- On the publication side, there is a general regulatory framework that encompasses and encourages the release of public sector information and the protection of personal data, but it does not cover data reuse (format, license) and charging cost. On the demand side, there is no right to access information in the country.
- The initiative is currently overseen by the ministry of Digital Economy and Post but its management will soon shift to the new independent and cross-ministerial Agency for the Support of Information Technology (ANPTIC). A dedicated team of 5 highly-skilled people is responsible for the implementation of the project, but they are already working on several other governmental projects. To ensure the success of the initiative, the latter should rapidly become their sole priority.
- Ministries and public bodies of Burkina Faso manage few high-quality databases that would benefit greatly from an Open Data initiative. Several key datasets could be rapidly released in open data, such as on health, schools, agriculture and census. There are also high-quality datasets outside the government, produced by international organizations and research centers. These stakeholders should be rapidly integrated to

the initiative and publish their datasets on the national portal. In that regard, French collaborative Open Data portal [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) is a very good practice to follow.

- There is a starting but very active and enthusiastic open data community. Its members are connected with international and sub-regional initiatives through organizations such as Mozilla, Internet Society, Open Street Map, Open Knowledge Foundation, Jokkolabs.
- In the private sector, ICT companies of the country know about open data and want to take benefit from a governmental project. But the ICT sector is relatively small and concentrated in the capital.
- There are several funding opportunities that could reply to the needs of the initiative. These opportunities should be carefully and quickly considered by the project team and the steering committee. The launch of the National Agency for Promotion of Information Technology, which will have an independent budget and a cross-governmental impact, should enable the establishment of new funding's mechanisms to respond more quickly to the initiative's needs.
- Low Internet penetration combined with high costs constitutes one of the main obstacles to a successful Open Data Initiative in the country. However, reforms in the ICT sector that started in 2005 have led to significant improvement in the telecommunications infrastructures of Burkina Faso. Due to its landlocked status, the country will continue to rely on the cooperation of its neighbors for international access, meaning still high prices for bandwidth.

## Recommendations for an action plan



## Sommaire

Synthèse.....	1
Executive Summary .....	4
Sommaire .....	7
Remerciements.....	8
Glossaire.....	9
Méthodologie .....	10
Indicateurs clés du pays.....	11
1. Leadership .....	12
2. Cadre réglementaire et juridique .....	15
3. Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement .....	18
4. Données au sein du gouvernement.....	23
5. Demande et engagement de la société civile .....	33
6. Écosystème des données ouvertes.....	38
7. Financement .....	43
8. Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques .....	47
Conclusion .....	51
Annexe : Liste des personnes rencontrées .....	52

## Remerciements

Les principaux auteurs de ce rapport sont Axel Rifon, Spécialiste Open Data et Télécommunications, Banque Mondiale, et Pierre Chrzanowski, Expert Open Data, Consultant Banque Mondiale.

Ce rapport a également bénéficié de la contribution de consultants de l'Open Data Institute France : Charles Ruelle, Expert Open Data et Plateforme ; Latifa Danfakha, Experte Écosystème Open Data.

Les autres personnes ayant apporté leur contribution au rapport sont : Samia Melhem, Économiste Principale Télécommunications, Banque Mondiale ; Elizabeth Carolan, Directrice du Développement International, Open Data Institute ; Alfred N. Sawadogo, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information, ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes (MDENP) du Burkina Faso ; Anfana Traoré, Directeur de la Réglementation, de la Normalisation et de la Dématérialisation des Procédures, ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes (MDENP) ; Malick Tapsoba, Informaticien, ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes (MDENP).

Nicolas Kayser-Bril, Expert en journalisme de données, Directeur Journalism++, a contribué à la version préliminaire de ce rapport.

Enfin, la réalisation de cette étude a été facilitée grâce au soutien des personnes suivantes : Mercy Miyang Tembon, Directrice Bureau Burkina Faso, Banque Mondiale ; Amparo Ballivian, Économiste Principale, DEGDG, Banque Mondiale ; Oleg Petrov, Spécialiste Senior e-gouvernement, TWICT, Banque Mondiale ; Élisabeth Bambara, Assistante du Programme, AFMBF, Banque Mondiale ; Yolande Bougouma-Zagre, Assistante du Programme, AFMBF, Banque Mondiale ; Lydie Sankara, Assistante du Programme, TWICT, Banque Mondiale ; Michele Noro Ralisoa, Assistante du Programme, Banque Mondiale ; Tassere Pitroipa, Informaticien, Banque Mondiale Burkina Faso.

## Glossaire

Glossaire des principaux noms et acronymes utilisés.

ANPTIC	Agence pour la Promotion des Technologies de l'Information et des Télécommunications
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
CIL	Commission de l'Informatique et des Libertés
CIRAD	Centre Agronomique pour le Développement
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DGESS	Direction Générale des Études Statistiques et Sectorielles
DRMP	Direction de Régulation des Marchés Publics
DSITS	Direction des Services Informatiques et de la Télésanté
DSS	Direction des Études Statistique et Sectorielles (identique à DGESS)
IGB	Institut Géographique du Burkina Faso
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
MDENP	Ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes
MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
RESINA	Réseau Informatique National
RTPC	Réseau Téléphonique Public Commuté
SIG	Service d'Information du Gouvernement
SOTRACO	Société des Transports en Commun de Ouagadougou

## Méthodologie

Cette « Évaluation de l'état de préparation en vue d'une initiative d'ouverture des données » a été réalisée pour le gouvernement du Burkina Faso. Elle est le résultat d'un travail conjoint d'experts de la Banque Mondiale, du gouvernement du Burkina Faso et de l'Open Data Institute. Elle a été réalisée au cours d'une étude préliminaire en mars 2013 complétée d'une seconde mission dédiée à la mise en place d'un plan d'actions en mars 2014.

L'objectif de cette évaluation est d'assister le Burkina Faso dans la définition d'un plan d'actions visant à mettre en place une initiative d'ouverture des données. Cela signifie non seulement adresser les aspects techniques et réglementaires tels que le développement d'une plateforme et la publication des données, mais également évaluer les actions à engager pour développer l'ensemble de l'écosystème que sont les producteurs et ré-utilisateurs de données. Les questions liées à la gouvernance du projet et aux financements de l'initiative sont également prises en compte.

L'outil d'évaluation de l'état de préparation de la Banque Mondiale utilise une approche « écosystème ». Cela signifie qu'il a été conçu pour évaluer l'environnement global d'une potentielle initiative, incluant à la fois la partie mise à disposition : les données existantes, le cadre réglementaire, l'infrastructure ; et la partie demande ou réutilisation : les mécanismes d'interaction avec la société civile, ainsi que la demande en données de la part des différentes communautés (développeurs, média, administrations).

Cette évaluation s'intéresse à huit dimensions considérées comme essentielles pour une initiative d'ouverture des données permettant d'engager et de développer un écosystème durable. Les recommandations émises assument que l'initiative adressera les différents aspects de l'écosystème.

L'évaluation vise à définir un plan d'actions cohérent et pouvant être mis en œuvre rapidement. Les recommandations et actions proposées prennent en compte à la fois les bonnes pratiques internationales mais également le contexte et les compétences du gouvernement du Burkina Faso. Pour chacune des dimensions, l'évaluation considère une série de questions principales qui permettent d'identifier les évidences en faveur ou en défaveur d'une initiative. Les résultats à ces questions sont fournis selon un code couleur :

- **Vert** signifie qu'il y a une évidence claire en faveur de l'initiative ;
- **Jaune** signifie qu'il y a une évidence, moins certaine, en faveur de l'initiative ;
- **Rouge** signifie qu'il y a une évidence en défaveur de l'initiative ;
- **Gris** signifie qu'il y a une absence d'information.

Chaque question principale est évaluée en fonction de questions secondaires. Lorsque la réponse à une question secondaire est en faveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « + ». Lorsque la réponse est en défaveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « - ». Les réponses neutres ou dont l'impact est difficile à évaluer sont précédées d'un signe « o ».

## Indicateurs clés du pays

Le Burkina Faso est un pays sub-saharien enclavé, à faible revenu, aux ressources naturelles limitées, et avec un taux de croissance démographique moyen de 3 %. Sa population était estimée à 16,6 millions en 2012.

Le pays est organisé en 13 régions administratives et territoriales, elles-mêmes divisées administrativement en 45 provinces puis en départements constitués de communes urbaines ou rurales.

L'économie du Burkina est dépendante de la production agricole, des exportations d'or (dont la production a atteint un niveau record au cours des trois dernières années) et de celles de coton (longtemps le principal produit d'exportation). Le pays reste vulnérable aux chocs exogènes comme une mauvaise pluviométrie, les crises financières et pétrolières internationales et l'instabilité régionale.

Le Burkina Faso a eu un taux de croissance moyen de plus de 5,5 % par an sur la période 2000-2012, un taux d'inflation de 3 % et un déficit budgétaire également de l'ordre de 3 %.

Le taux de pauvreté au Burkina était estimé à 46 % en 2009 et le pays occupait en 2012 la 183<sup>ième</sup> place (sur 186) du classement IDH (indice de développement humain).

Des évolutions positives dans le domaine du développement humain sont à noter : (i) la mortalité infantile a baissé de 81 décès pour 1000 naissances d'enfants en 2003 à 65 décès pour 1000 naissances d'enfants en 2010; (ii) le taux de mortalité maternelle était de 341 pour 100 000 naissances d'enfants en 2010 contre 484 en 1995. L'espérance de vie à la naissance était de 57 ans en 2009 soit légèrement supérieure à la moyenne régionale de 50 ans.

Le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 57 % en 2005 à 79,6 % en 2012. Le taux d'alphabétisation parmi les jeunes était de 28,7 % pour le Burkina Faso en 2010, alors que le taux moyen, pour l'Afrique subsaharienne, est de 70 %. L'accès à l'enseignement secondaire est passé d'un taux de 20 % en 2005 à 34,9 % en 2012 pour le premier cycle. Au cours de la même période, le taux de scolarisation pour le second cycle s'est accru de 5,6 % à 11,3 %.

Concernant l'accès à Internet. 3,7 % de la population disposait d'une connexion fixe en 2012, avec un prix de base moyen pour un abonnement mensuel de 52 dollars<sup>1</sup>. La bande passante internationale du pays (débit sortant du pays par utilisateur) est de 1706 bits/s. Le résultat est un débit très faible pour un prix très élevé. Pour exemple, un abonnement 256 Kbits/s chez ONATEL coûte environ 22000 FCFA par mois, soit 46 dollars. Par comparaison, le pourcentage de personnes vivant avec moins de 60 dollars par mois était en 2009 de 72.6 %. La couverture est bien meilleure pour les mobiles, 57 % de la population en utilisait un en 2012, et la 3G se développe.

---

<sup>1</sup> World Bank, World development indicators : the information society, 2013, <http://wdi.worldbank.org/table/5.12>

## 1. Leadership

Le gouvernement du Burkina Faso a clairement démontré sa volonté d'initier une démarche d'ouverture des données publiques. Le président Blaise Compaoré s'est engagé publiquement lors du sommet Transform Africa à Kigali en octobre 2013. Le ministère de l'Économie et des Finances a joué un rôle d'impulsion auprès des autres ministères qui ont tous montré une très bonne compréhension du projet et de ses enjeux. Enfin le ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes est déterminé à jouer un rôle moteur et à avancer rapidement pour un lancement officiel de l'initiative en septembre 2014.

Néanmoins, Il manque encore un comité de pilotage de haut niveau capable d'impulser et de donner les grandes orientations au projet. L'engagement du président devra également être réitéré dans son pays à travers, par exemple, un discours lors du lancement officiel.

Les enjeux de l'ouverture des données en termes de développement, bonne gouvernance, et performance de l'État ont été bien compris et appropriés par les différents ministères rencontrés. La volonté du gouvernement d'inscrire le projet dans ces différents domaines devra cependant être traduite par l'ouverture de jeux de données emblématiques. Exemple : ouverture des données sur l'éducation et la santé pour le développement social et économique ; ouverture des données sur les attributions des marchés publics pour la transparence et la bonne gouvernance ; ouverture des données sur les projets pour une meilleure performance de l'État.

## Évidences

### 1.1 Existe-t-il une volonté politique visible pour l'ouverture des données publiques, la transparence de l'État et l'accès à l'information ? (Importance : très élevée) **Vert**

- + Le Président s'est engagé publiquement et face à plusieurs chefs d'États d'Afrique en faveur de l'ouverture des données du Burkina Faso lors du sommet Transform Africa à Kigali en octobre 2013. Un discours public dans son pays, devant ses citoyens, aurait cependant encore plus de poids.
- + Le ministère de l'Économie et des Finances est à l'origine de l'initiative (MEF).
- + Le Ministre du Développement de l'Économie Numérique et des Postes (MDENP) est déterminé à ce que son ministère joue un rôle moteur dans l'initiative.
- + Sept ministères ou instituts ont déjà confirmé leur engagement dans la démarche. Il s'agit des ministères de l'Éducation, de la Santé, des Finances, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, du Développement de l'Économie Numérique et des Postes, de l'Infrastructure et du Transport et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.

**1.2 Existe-t-il une structure politique établie pour la mise en œuvre réglementaire et l'implémentation des initiatives inter-gouvernementales? (Importance : Élevée)**

**Jaune**

- + Une Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information (ANPTIC) est en cours de création. Cette entité à autonomie de gestion, placée sous la tutelle du MDENP, aura pour objectif la promotion et la gestion des projets IT interministériels. Le caractère transversal de l'agence apparaît novateur dans le dispositif ministériel du Burkina Faso.
- o Le MDENP est doté d'un juriste ayant le pouvoir de proposer des réglementations nouvelles dans son domaine de compétences comme les communications électroniques. Aucune structure n'a cependant été identifiée pour la mise en œuvre réglementaire à un niveau intergouvernemental.

**1.3 Existe-t-il des activités politiques ou des plans pertinents concernant l'ouverture des données publiques ? (Importance: Moyenne) **Jaune****

- + Le MDENP, en collaboration avec la Banque Mondiale, a organisé en mai 2013 un atelier intitulé Open Government Data réunissant des représentants des ministères, du secteur privé et de la société civile. Cet atelier avait pour objectifs de présenter les résultats de l'évaluation préliminaire et d'échanger sur les premiers éléments d'un plan d'action. Il a réuni environ 50 personnes.
- + Le gouvernement a adhéré à l'Initiative de Transparence pour les Industries Extractives (ITIE) et a publié son premier rapport en 2011. Cette initiative engage les pays adhérents à publier les données sur les revenus liés à l'exploitation des ressources naturelles. La production d'or comptait pour plus de 70 % des exportations du pays en 2011.
- Il n'existe pas de projet de réforme en faveur d'une loi pour le droit d'accès aux informations publiques au niveau du Parlement du Burkina, ni d'acteurs de la société civile identifiés militant pour l'introduction d'une telle loi.
- Il n'existe aucune initiative d'ouverture des données publiques au niveau des communes ou des provinces.

**1.4 Le cadre politique plus large du pays facilite-t-il ou entrave-t-il l'ouverture des données publiques? (Importance: Élevée). **Jaune****

- + Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2015. Le gouvernement dispose d'un an pour démarrer et sécuriser la pérennisation de l'initiative au-delà de cette échéance.
- o Il n'y a aucune évidence d'une implication des députés sur les questions liées à la transparence, le droit à l'information publique ou la réutilisation des données publiques.

## Évaluation du leadership

Domaine	Importance	Évaluation	Commentaires
Leadership Politique	Très élevée	Vert	L'engagement au plus haut niveau est acquis, reste à le réaffirmer lors du lancement.
Structure politique	Élevée	Jaune	L'ANPTIC doit faire ses preuves dans la mise en œuvre des projets intergouvernementaux.
Activités existantes	Moyenne	Jaune	Étapes préparatoires au projet initiées.
Contexte plus large	Élevée	Jaune	Le parlement ne s'est pas encore saisi du sujet du droit d'accès à l'information.
Global	Très élevée	Vert	

## Recommandations pour un plan d'actions concernant le leadership

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Obtenir les validations politiques des producteurs de données du Gouvernement	ANPTIC avec équipe projet	Avril	Obtenir l'accord des ministères suivants : ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ministère de l'Eau, des Aménagements hydrauliques et de l'Assainissement, ministère des Mines et de l'Énergie, ministère de la promotion de la Femme et du Genre, ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, ministère de la Culture et du Tourisme
2. Confirmer la volonté gouvernementale et interministérielle par une communication en conseil des ministres et la mise en place d'un décret	Premier Ministre	Mai	
3. Constituer le comité de pilotage interministériel	Ministres, DG ANPTIC	Juin	En charge des grandes orientations de la dynamique d'open data. Il aura pour missions : défendre le dossier au plus haut niveau et assurer sa bonne exécution dans les ministères, lancer les chantiers réglementaires, valider les potentielles évolutions de la structure qui pilote l'open data du Burkina Faso
4. Réaffirmer l'engagement du Président	Président	Septembre (lancement officiel)	Discours prononcé à l'occasion du lancement officiel de l'initiative

## 2. Cadre réglementaire et juridique

Il existe un cadre juridique général qui englobe la publication des données et la protection des données à caractère personnel. Si des lois cadres, notamment sur la mise à disposition des informations publiques par voie électronique, permettent d'envisager une ouverture rapide des données, il manque cependant des précisions sur la réutilisation des données (formats, licences) et leur coût d'accès. Enfin, il n'existe pas de droit d'accès à l'information publique ou aux documents administratifs.

Les instruments juridiques principaux sont les suivants :

- Constitution du Burkina Faso - Article 8 : Les libertés d'opinion, de presse et le droit à l'information sont garantis.
- Loi n° 010-2004/AN portant sur la protection des données à caractère personnel
- Loi 045-2009/AN portant sur la réglementation des services et des transactions électroniques et incluant un chapitre sur la publication des données publiques en version électronique.

Plusieurs acteurs du gouvernement et de la société civile ont insisté sur la nécessité de la publication d'un décret présidentiel réaffirmant la position du gouvernement sur le sujet. Un tel décret serait un signal fort qui pourrait être ensuite utilisé par les fonctionnaires et les sociétés privées cherchant à ouvrir les données publiques.

Il n'existe aucune contradiction dans le fait de lancer l'initiative avant d'avoir aplani toutes les réglementations. Cependant il existe un risque à publier les premières données avant d'y avoir associé une licence de réutilisation.

Enfin les initiatives d'ouverture des données - démarche proactive - ne peuvent cependant vivre sur le long terme sans leur pendant, les lois d'accès à l'information (*Freedom of Information Act*) - démarche réactive. Ceci garantie à l'écosystème un cadre réglementaire clair qui lui offre également le pouvoir de faire valoir ses droits d'accès sur les données, qui ont vocations à être publiées, mais ne le sont pas.

### Évidences

#### 2.1 Existe-t-il une réglementation sur les données ouvertes ou sur l'utilisation ou la réutilisation des informations du secteur public ? **Jaune**

- + La loi 045-2009/AN portant sur la réglementation des services et des transactions électroniques au Burkina Faso comporte un Chapitre V intitulé « Mise à disposition par voie électronique d'informations publiques ». Celui-ci spécifie pour chaque secteur tel que la santé, l'environnement, la science, les textes législatifs, que : « L'administration publique communique à la population, par voie électronique, les informations essentielles en [la] matière (...) ».

- Le Chapitre V de la loi 045-2009/AN ne précise pas les conditions de réutilisation (format, licence, coût) des informations publiques mises à disposition par voie électronique. Celles-ci pourraient être spécifiées dans un décret ou un autre instrument législatif.

## **2.2 Quelles sont les règlements / lois sur le secret gouvernemental et l'accès à l'information ? Jaune**

- Il n'existe pas de loi « réactive » du type de la loi CADA<sup>2</sup> française sur le droit d'accès à l'information publique permettant aux citoyens de demander l'accès à une information ou un document auprès d'une administration.
- + L'article 11 de la LOI N° 055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso stipule que : « Les habitants de la collectivité territoriale ont droit à l'information sur la gestion des affaires locales ». Ce droit pouvant s'exercer notamment par : « la mise à la disposition des personnes physiques ou morales du budget et des comptes des collectivités territoriales ».

## **2.3 Quelles réglementations / lois aident ou entravent l'utilisation de l'information par le public et la société civile ? Jaune**

- + La constitution du Burkina Faso, dans son article 8 stipule : les libertés d'opinion, de presse et le droit à l'information sont garantis.
- Il n'existe pas d'autorité indépendante permettant de contrôler la bonne application de la mise à disposition des données publiques, par voie électronique, des administrations.
- + La Commission de l'Informatique et des Libertés<sup>3</sup> (CIL) créée par la loi N° 010-2004/AN portant sur la protection des données à caractère personnel, a pour mission : de veiller à ce que les traitements automatisés ou non, publics ou privés, d'informations nominatives soient effectués conformément aux dispositions de la loi N° 010-2004/AN ; d'édicter des mesures législatives ou réglementaires en vue d'adapter la protection des libertés à l'évolution des procédés et techniques informatiques ; de conseiller les personnes et organismes qui ont recours au traitement automatisé d'informations nominatives. La CIL présente chaque année au président du Burkina Faso, au président de l'Assemblée Nationale et au président du Conseil Constitutionnel, un rapport rendant compte de l'exécution de sa mission et les recommandations formulées. Le dernier publié sur le site date de l'année 2009. La CIL s'est enfin montrée en faveur de l'initiative Open Data.

---

<sup>2</sup> Loi portant création d'une Commission d'Accès aux Documents Administratifs

<sup>3</sup> [www.cil.bf](http://www.cil.bf)

## Évaluation du cadre réglementaire et juridique

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Réglementations sur la réutilisation des informations	Élevée	Jaune	Il manque un décret précisant le cadre de réutilisation des données ainsi qu'une licence de réutilisation.
Réglementations sur l'accès et le secret de l'information	Élevée	Jaune	Le pays n'a pas de loi sur le droit d'accès à l'information publique au niveau national.
Utilisation plus large de l'information	Élevée	Jaune	Il n'existe pas d'autorité garantissant l'accès ou la mise à disposition des informations publiques.
Global	Élevée	Jaune	

## Recommandations pour un plan d'actions

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Choix et validation d'une licence de réutilisation des données publiques	Responsable juridique en collaboration avec équipe projet	Avril – Mai 2014	L'équipe projet pourra trouver assistance auprès d'Etalab si besoin. Le choix d'une licence existante permettrait d'assurer la compatibilité et serait plus rapide.
2. Décret portant sur le Chapitre V de la loi 045-2009/AN précisant les conditions de réutilisation (format, licence, coût) des informations publiques mises à disposition par voie électronique.	Responsable juridique et Ministre MDENP	Avril – Mai 2014	
3. Voter une loi sur l'accès à l'information publique instaurant une agence de contrôle	Parlement (en session extraordinaire)	Septembre – Décembre 2014	Une telle loi essentielle pour une initiative open data permettrait d'envisager l'adhésion du pays au Partenariat des Gouvernements Ouverts

### 3. Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement

L'initiative de l'ouverture des données est aujourd'hui portée au niveau opérationnel par le MDENP. Un groupe projet open data a été défini. Il comprend un responsable projet, un responsable plateforme, un responsable écosystème et un responsable recensement des données. Ce groupe devrait à terme être placé sous la responsabilité de l'Agence pour la Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information (APNTIC). Cette nouvelle agence à autonomie de gestion en cours de création, sera placée sous la tutelle du MDENP.

En termes de compétences, des initiatives similaires tant au niveau des objectifs que des moyens (transparence, rapprochement du citoyen de l'État, amélioration des services publics, entre autres) sont en cours au Burkina Faso, démontrant que les compétences existent :

Projet e-Conseil : Le « Conseil des Ministres électronique ou Conseil des Ministres sans papier » (collaboration MDENP avec le Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres) est une innovation technologique au Burkina Faso qui a été reproduit dans d'autres pays (p. ex Europe de l'Est). Il permet de produire, traiter, échanger, et stocker les dossiers relatifs au Conseil des Ministres par voie électronique, ainsi que toutes les communications au sein du Conseil des ministres : les comptes rendus, l'ordre du jour, les questions à discuter, et permet une collaboration synchrone et asynchrone sur les dossiers traités en Conseil des ministres.

Guichet Virtuel : est un projet qui s'inscrit dans les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la cyber-stratégie sectorielle e-gov. Ce projet a été lancé par le ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale (Secrétariat Permanent de l'Administration Electronique), leader de cette cyber-stratégie sectorielle, en étroite collaboration avec le MDENP qui en a d'ailleurs rédigé les termes de référence. Ce guichet regroupera en un point unique l'ensemble des démarches administratives, les formulaires, les e-services et devra aider les citoyens à remplir des formulaires en ligne et à recevoir des services publics en ligne.

#### Évidences

##### 3.1 Existe-t-il une agence ou une entité qui a le mandat, l'expérience de gestion de projet et les compétences techniques pour gérer un portail de données ouvertes ? (Priorité: très élevée) **Jaune**

- + L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'information (ANPTIC), en cours de déploiement, placées sous la tutelle du MDENP, devrait permettre une meilleure coordination des projets TIC au niveau intergouvernemental. L'équipe projet open data actuelle devrait intégrer l'agence. Ses membres ont démontré leur capacité à gérer des projets interministériels, tels que le projet eConseil, et leurs compétences techniques pour la mise en place et la gestion d'un portail de données ouvertes. Cette agence sera notamment chargée de la montée en compétences TIC au sein des ministères.

- Il n'existe pas d'agence ou de département chargé de la gestion ou de la mutualisation des systèmes d'information au niveau de l'État. Le résultat est un grand nombre de systèmes de gestion de bases de données hébergés localement ou sur des serveurs à l'étranger, non connectés entre eux.

### **3.2 Est-ce que les agences disposent d'un DSI, DT ou de postes officiels permanents dédiés à la gestion de données ? (Importance: Haute Moyenne) Jaune**

- + Chaque ministère dispose d'un Directeur de la Gestion et des Études Statistiques Sectorielles (DGESS), ex Directeur de la Statistiques Sectorielle (DSS) placé directement sous le Secrétariat Général du ministère.
- o Plusieurs ministères disposent d'un Directeur des Systèmes d'Information. Le ministère de la Santé possède un Directeur des Services Informatiques et de la Télésanté. Le ministère de l'Économie et des Finances a une Direction Générale des Services Informatiques. D'autres ministères semblent cependant être en sous-effectif ou ne pas avoir les ressources et compétences suffisantes pour gérer les données en interne. Ainsi, à la Direction Générale des Transports, un système de gestion du patrimoine routier devrait être livré en avril, mais il n'y a pas d'agent identifié pour en assurer la gestion ou le développement.

### **3.3 Existe-t-il des mécanismes interinstitutionnels de coordination sur les questions relatives aux TIC (par exemple pour les questions techniques) ? (Importance: Moyenne-haute) Jaune**

- Il n'existe pas de coordination ni de mutualisation entre les SI des différents ministères. Le résultat est que les données brutes collectées sont hébergées sur des systèmes de gestion de données souvent isolés. L'effort de convergence et de coordination se faisant essentiellement par l'INSD sur la production des rapports statistiques et des indicateurs, par sur les données brutes elles-mêmes.
- + Dans le cadre du projet Régional d'Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest du Burkina Faso (PRICAO-BF), financé par la Banque Mondiale, le MDENP a lancé un appel d'offre pour un Référentiel Général d'Interopérabilité des Systèmes d'Information.

### **3.4 Existe-il un processus actuellement utilisé pour mesurer la performance des agences ou la qualité de la prestation de services ? (Importance : Moyenne) Rouge**

- o Il existe des projets et des besoins identifiés pour la mesure de la performance des missions portées par les ministères. Le ministère de la santé souhaite ainsi mettre en place, avec le soutien de la Banque Mondiale, un outil de financement basé sur la performance (FBP). Le ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports a également fait part de son besoin de mieux évaluer l'impact de son action sur les politiques stratégiques sectorielles telles que l'Agriculture.

- Aucun processus d'évaluation de la performance pour les ministères et leurs agents n'a été identifié. De même, l'impact des projets TIC sur les missions des ministères souffre d'une absence d'évaluation.

### **3.5 Existe-t-il une agence ou un ministère principalement responsable des données ou des statistiques ? (Importance : Moyenne) Jaune**

- + L'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD), placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, est chargé de produire des indicateurs statistiques incluant notamment la publication annuelle d'un Annuaire Statistique. Ces rapports incluent les données agrégées de l'ensemble des ministères. L'INSD utilise plusieurs systèmes de gestion de base de données, IMIS (recensement et enquêtes), FasoStat, NADA (données sur les recensements et métadonnées) qui permettent des extractions dans des formats réutilisables. Cependant, la plupart des publications mises à disposition du public sont au format PDF. Des discussions sont en cours pour publier les données des recensements dans des formats réutilisables sur la plateforme NADA. Ce serait une étape importante, qui devrait être renforcée par une publication des données en Open Data sur la plateforme du pays. Enfin, il existe un projet de centralisation des systèmes de base de données (entrepôt de données) en cours de définition au sein de l'INSD.
- L'INSD, qui ne dépend pas du MDNEP, n'as pas été encore pleinement intégrée à l'initiative d'ouverture des données. Forte de son expérience dans la collecte et la publication des données statistiques interministérielles, elle aura pourtant un rôle majeur à jouer.
- L'institut est contraint de chercher des ressources propres afin de s'autofinancer, conformément aux orientations gouvernementales relatives aux Établissements Publics de l'État (EPE). En 2011, le taux d'autofinancement de l'INSD était de 17 %. Cependant, selon ses agents, la vente de services, tels que les réponses à requêtes spécifiques, semblent rapporter très peu à l'institut pour un effort important.

## Évaluation des structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Agence en charge de l'ouverture des données gouvernementales	Très Élevée	Jaune	Agence en cours de déploiement. Équipe et ressources à sécuriser.
DSI / Mécanismes interinstitutionnels	Moyenne	Jaune	Mieux intégrer les DSI au projet.
Évaluation de la performance	Moyenne	Rouge	La performance des différentes agences n'est pas évaluée.
Organisme en charge des données et de la statistique	Moyenne	Jaune	L'INSD doit être intégrée à l'initiative.
Global	Élevée	Jaune	

## Recommandations pour un plan d'actions

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Constituer une équipe projet dédiée à l'open data	DG ANPTIC	Mars	<p>Ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage des chantiers techniques du développement et de la maintenance de la plateforme.</li> <li>Animation du groupe des producteurs de données, supervision de la collecte des données publiques.</li> <li>Animation de l'écosystème des ré-utilisateurs et de la plateforme pour amplifier la création de nouveaux usages.</li> <li>Appui juridique sur la question des responsabilités des producteurs de données et la gestion des données à caractère personnel.</li> </ul>
2. Identifier un réseau de points focaux dans chacun des ministères et les rassembler en un groupe de travail « groupe des producteurs »	DG et DGESS ANPTIC en collaboration avec équipe projet	Avril	Plusieurs des points focaux ont déjà été identifiés, les impliquer rapidement.

3.	Développement d'une plateforme « ALPHA » permettant aux administrations d'y diffuser leurs données.	Équipe projet	Mars - Mai	Cette plateforme sera améliorée progressivement jusqu'à son ouverture au public en Mai 2014
4.	Délégation Open Data Burkina Faso en Europe	Équipe projet	Juillet	Intégrer le Burkina Faso dans l'écosystème international de l'open data avant le lancement officiel de la plateforme  Etablir des partenariats internationaux de soutien et d'accompagnement de l'initiative du Burkina Faso, avec OKF, ODI et Etalab

## 4. Données au sein du gouvernement

Les ministères du Burkina Faso disposent de bases de données de haute qualité qui bénéficieraient grandement d'une initiative d'ouverture des données. Ainsi le ministère de la Santé gère une base de données d'indicateurs statistiques collectés mensuellement au niveau des 63 Centres de Santé et de Promotion Sociale du Pays, mais également auprès de 21 ONGs partenaires. Le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation maintient quant à lui une base de données d'une grande richesse sur les écoles et leur environnement. Le ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire possède un système d'information sur la sécurité alimentaire avec des données agrégées par provinces. Toutes ces données pourraient être rapidement mises à disposition dans des formats réutilisables sur une plateforme de données ouvertes. D'autres jeux de données ou bases de données recensés comme existants ou en cours de développement pourraient ensuite progressivement alimenter le site.

Cependant, tous les ministères ne disposent pas de données de bonne qualité ou disponibles au format numérique. Il manque un certain nombre de jeux de données clés comme le registre des entreprises ou les données sur la sécurité notamment. Par ailleurs, les données sont hébergées dans de nombreux systèmes non connectés entre eux et maîtrisés seulement par quelques informaticiens et statisticiens des ministères. Enfin, beaucoup de ces données sont hébergées sur des serveurs externes. La lenteur des connexions Internet rend la gestion de ces bases, la collecte, le traitement, et l'extraction des données fastidieux.

De nombreux opérateurs privés, organisations internationales, centres de recherche et ONGs collectent, maintiennent et publient des données relatives au pays. Ces données, souvent de très bonne qualité, constituent un complément essentiel à l'initiative d'ouvertures de données gouvernementales. L'équipe projet devrait considérer rapidement la possibilité d'intégrer ces données sur la plateforme. Pour exemples : le centre de recherche en santé de Nouna dispose d'un jeu de données des écoles géo-référencées de la province de Kossi ; l'entreprise OMEGA Innovation utilise une base de données des pharmacies de garde de Ouagadougou, la communauté Open Street Map travaille sur un fond de carte détaillé du territoire. Enfin des organisations internationales, telles que la FAO ou la Banque Mondiale disposent de données statistiques macro, voire sous-macro, sur le pays.

## Évidences

### 4.1 Quelles sont les réglementations / lois sur la gestion de l'information gouvernementale ? **Rouge**

- o La réglementation encadrant les archives nationales au Burkina Faso est constituée de la loi n° 61/98/AN du 22 décembre 1998, portant loi des archives nationales au Burkina Faso, qui stipule dans son article 21 que : « chaque année les administrations et organismes procèdent au versement de leurs archives intermédiaires dans les dépôts chargés de leur conservation. ». Le Conseil des Ministres a approuvé en 2001 trois projets de décret d'application<sup>4</sup>. Malgré ces textes de lois, un rapport de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso met en exergue les difficultés de collecte des archives au sein de l'institution<sup>5</sup>.
- Le Centre National des Archives relève directement de la présidence du Faso. Cela signifie que sa participation à l'initiative nécessitera la présence de la Présidence au comité de pilotage.

### 4.2 Est-ce que le gouvernement a établi un processus de gouvernance de la sécurité de l'information et des données? **Jaune**

- o Il n'existe actuellement aucun texte spécifique encadrant l'archivage et la sécurité des données. Mais il existe un projet d'élaboration du Référentiel Général de Sécurité qui sera mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Sécurité de l'Information (ANSI).

### 4.2 Le gouvernement a-t-il une vision cohérente de ses bases d'information ? **Jaune**

- Il n'existe pas de recensement des données au niveau gouvernemental. Les informaticiens et statisticiens ont souvent une bonne connaissance pratique des bases de données gérées par leur ministère, mais rien n'assure l'exhaustivité des informations fournies. Seul l'INSD semble posséder une bonne connaissance des données produites par les différents ministères. Mais il s'agit uniquement des données statistiques utiles pour la réalisation des rapports de l'institut. Là encore aucune assurance d'exhaustivité.
- o Il existe des projets d'entrepôts de données au niveau du ministère de la Santé et de l'INSD. Ces projets bénéficieraient d'un alignement avec la stratégie d'ouverture des données. Il n'existe cependant pas de projet interministériel. Là encore l'ouverture des données représente une opportunité pour mieux partager et mutualiser les données.
- + Lors de la mission préliminaire de mars 2013, il a été demandé aux différents ministères rencontrés de procéder à un recensement des données collectées au sein de leur

---

<sup>4</sup> <http://presidence.bf/pageArticle.php?id=823>

<sup>5</sup> <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/2979>

institution, 141 jeux de données ont ainsi été recensés auprès des ministères de la Santé, du Numérique, de l'Éducation et de l'INSD.

#### **4.3 Comment et où se conservent les données gouvernementales ?** **Jaune**

- Les données du gouvernement sont hébergées sur une multitude de systèmes, locaux ou externalisés. L'interopérabilité entre ces différents systèmes n'est pas garantie.
- + Le projet du MDENP pour la mise en place d'un Référentiel Général d'Interopérabilité des Systèmes d'Information représente une opportunité pour assurer l'interopérabilité à la fois des systèmes de gestion mais également des formats de données qu'ils contiennent.
- o De plus en plus de données sont disponibles dans des formats numériques qui permettent une extraction vers des formats réutilisables. C'est le cas des données de santé, sur les écoles ou sur la sécurité alimentaire. Cependant, beaucoup de données sont encore uniquement disponibles au format papier ou dans des formats non réutilisables tels que des PDF. Cela est par exemple le cas pour les budgets des communes.

#### **4.4 Quelles données sont déjà publiées, soit gratuitement, soit contre paiement, et à quelles conditions ?** **Jaune**

- + Exceptés les cartographies de l'institut géographique du Burkina et les services rendus par l'INSD pour répondre aux requêtes spécifiques, aucun jeu de données payant n'a été identifié. Cela signifie que le modèle de mise à disposition gratuite des données pourra être adopté pour la plupart des ministères sans remise en cause d'un modèle de diffusion payant préexistant.
- o Un grand nombre de jeux de données recensés sont prêts pour ouverture et réutilisation. Il s'agit par exemple des données sur les écoles, des données statistiques sur la santé, des données sur la sécurité alimentaire.

#### **4.5 Existe-t-il des agences ayant des capacités existantes en matière de gestion des données (par exemple, l'Agence National de la Statistique) qui pourraient assurer le leadership d'une initiative plus large ?** **Vert**

- + L'ISND agrège les informations des ministères et publie régulièrement des analyses statistiques au niveau macroéconomique. Elle organise des campagnes de collectes sectorielles annuelles. Les données sont récupérées sur support papier, disques durs. La validation avant publication des documents statistiques élaborés se fait lors d'ateliers en collaboration avec les ministères concernés. L'INSD dispose d'une procédure de publication des documents sur laquelle pourrait s'aligner la mise à disposition des données brutes.

## Évaluation des jeux de données essentiels

L'évaluation considère 14 jeux de données clés pour une initiative d'ouverture des données<sup>6</sup>. Ces jeux de données peuvent avoir une importance différente suivant le pays évalué, mais ils sont généralement fortement demandés par l'écosystème. La mise à disposition de chacun de ces jeux de données représente une étape importante pour une initiative d'ouverture des données.

Les données de programmation budgétaire		
a) est-ce que les données existent ?	OUI	Le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) publie le projet de loi de finances.
b) disponibles en ligne ?	OUI	<a href="http://www.dgb.gov.bf/projet2014.php">http://www.dgb.gov.bf/projet2014.php</a>
c) lisibles par une machine ?	NON	Fichiers PDF.
d) données disponibles dans un seul fichier ?	NON	Fichiers dispersés par type de dépense.
e) disponibles gratuitement ?	OUI	
f) licence libre ?	NON	Aucune licence spécifiée.
g) données à jour ?	OUI	Programmation 2014 disponible.
h) la publication des données est-elle durable ?	OUI	Publication régulière depuis 2009.
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
Le MEF s'est engagé à participer à l'initiative d'ouverture des données. Les données de programmation budgétaire existent, sont à jour, et sont disponibles en format PDF. Le MEF pourrait dès le lancement de la plateforme mettre à disposition les fichiers et dans un second temps ouvrir les données dans un format réutilisable tel que CSV.		

Détail (niveau transactionnel) des dépenses publiques exécutées (incluant subventions)		
a) est-ce que les données existent ?	?	Le MEF publie tous les trimestres une Situation de l'exécution de la loi de Finance. Mais ce fichier PDF n'offre qu'un niveau agrégé des dépenses.
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
Le MEF s'est engagé à participer à l'initiative d'ouverture des données. Les données d'exécution budgétaire existent, mais ne sont pas à jour, et ne sont pas disponibles à un niveau transactionnel. Le MEF pourrait néanmoins dès le lancement de la plateforme mettre à disposition les fichiers d'exécution budgétaire dont il dispose et s'engager dans un second temps dans un projet de réforme de publication des données d'exécution budgétaire au niveau transactionnel. Le MEF pourrait faire appel au support de la Banque Mondiale à travers le programme BOOST <sup>7</sup> .		

<sup>6</sup> Évaluation inspirée de la méthodologie utilisée pour l'étude Open Data Barometer

<sup>7</sup> <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPUBLICSECTORANDGOVERNANCE/0,,contentMDK:23150652~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:286305,00.html>

Données statistiques		
a) est-ce que les données existent ?	OUI	L'Institut National de la Statistique et de la Démographie est en charge de la collecte et de la publication des données statistiques du pays.
b) disponibles en ligne ?	OUI	<a href="http://www.insd.bf/fr/spip.php?page=home">http://www.insd.bf/fr/spip.php?page=home</a>
c) lisibles par une machine ?	NON	Données sous format PDF
d) données disponibles dans un seul fichier ?	NON	
e) disponibles gratuitement ?	?	L'INSD fait payer les requêtes de données mais les rapports sont disponibles gratuitement.
f) licence libre ?	NON	L'accès à la plupart des fichiers est libre mais la politique d'accès ne précise pas les droits de réutilisation. <a href="http://www.insd.bf/n/nada/index.php/catalog/14/accesspolicy">http://www.insd.bf/n/nada/index.php/catalog/14/accesspolicy</a>
g) données à jour ?	NON	Pas pour toutes les publications, ainsi le dernier rapport annuel statistique date de 2011
h) la publication des données est-elle durable ?	OUI	L'INSD est une agence du MEF et publie régulièrement des rapports statistiques
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
L'INSD s'est engagé à être un des acteurs clés de l'ouverture des données publiques. L'institut gère plusieurs systèmes de collecte, gestion et publication des données statistiques (IMIS, NADA, FASOSTAT) et est donc en mesure de publier rapidement des données brutes sur la plateforme et ce dès le premier prototype.		

Résultats de recensement		
a) est-ce que les données existent ?	OUI	L'Institut National de la Statistique et de la Démographie est en charge de la collecte et de la publication des données de recensement du pays.
b) disponibles en ligne ?	OUI	<a href="http://www.insd.bf/fr/IMG/pdf/Resultats_definitifs_RGPH_2006.pdf">http://www.insd.bf/fr/IMG/pdf/Resultats_definitifs_RGPH_2006.pdf</a>
c) lisibles par une machine ?	NON	Données sous format PDF
d) données disponibles dans un seul fichier ?	NON	
e) disponibles gratuitement ?	NON	Le rapport est disponible gratuitement mais les données sont accessibles uniquement sur requêtes et payantes.
f) licence libre ?	NON	L'accès au rapport est libre mais la politique d'accès ne précise pas les droits de réutilisation.
g) données à jour ?	OUI	Dernier recensement réalisé en 2006 disponible
h) la publication des données est-elle durable ?	OUI	L'INSD est une agence du MEF et publie régulièrement des rapports statistiques et résultats du recensement.
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
L'INSD s'est engagé à être un des acteurs clés de l'ouverture des données publiques. Les données du recensement existent mais sont aujourd'hui indisponibles dans un format réutilisable. Des discussions sont en cours pour les mettre à disposition sur la plateforme NADA. L'institut pourrait donc rapidement décider de publier les données de recensement également sur la plateforme de données publiques du pays.		

Textes de lois		
a) est-ce que les données existent ?	OUI	Le ministère de la Justice collecte les textes juridiques, codes, lois, décrets, conventions, etc. Chaque ministère publie également les textes de lois qui le concernent.
b) disponibles en ligne ?	OUI	<a href="http://www.justice.gov.bf/index.php/documents-en-ligne/textes-juridiques">http://www.justice.gov.bf/index.php/documents-en-ligne/textes-juridiques</a>
c) lisibles par une machine ?	NON	Données sous format PDF
d) données disponibles dans un seul fichier ?	NON	
e) disponibles gratuitement ?	OUI	Les textes de lois sont téléchargeables gratuitement.
f) licence libre ?	NON	Pas de précision sur la licence
g) données à jour ?	OUI	Les données ne sont pas à jour. Le dernier texte date de 2008.
h) la publication des données est-elle durable ?	OUI	
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
Le gouvernement du Burkina Faso gagnerait à mettre en place un système centralisé de collecte, gestion et publication des textes de lois comme Legifrance.fr. Les textes pourraient également être disponibles dans des formats réutilisables sur la plateforme de données ouvertes.		

Marchés publics (offres, attribution, contrats)		
a) est-ce que les données existent ?	OUI	La Direction de la Régulation des Marchés Publics (DRMP) est responsable de la collecte et de la gestion des données relatives aux offres marchés publics. Elle publie le plan de passation des marchés, pas les marchés attribués.
b) disponibles en ligne ?	OUI	<a href="http://www.dcmp.bf/SiteDcmp/plan-passation/plan2013/index.html">http://www.dcmp.bf/SiteDcmp/plan-passation/plan2013/index.html</a>
c) lisibles par une machine ?	NON	Données sous format PDF
d) données disponibles dans un seul fichier ?	NON	Fichiers PDF par ministère.
e) disponibles gratuitement ?	NON	
f) licence libre ?	NON	Pas de précision sur la licence.
g) données à jour ?	OUI	Données 2013 disponibles.
h) la publication des données est-elle durable ?	OUI	
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
La DRMP est responsable de la collecte et de la gestion des données relatives aux offres des marchés publics. Chaque ministère est ensuite responsable de publier les marchés attribués. Au Sénégal, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) publie chaque trimestre les marchés attribués avec l'identité des attributaires, mais dans des formats PDF. En s'alignant sur l'initiative d'ouverture des données, la DRMP du Burkina Faso pourrait publier régulièrement les données sur les marchés publics attribués dans des formats réutilisables.		

### Données sur les établissements publics

a) est-ce que les données existent ? NON

Évaluation de la faisabilité de la publication :

Il existe des données sur les écoles ou les établissements de soin, mais aucun annuaire des établissements publics n'a été recensé.

### Performances des services publics

a) est-ce que les données existent ? NON

Évaluation de la faisabilité de la publication :

Il existe des données sur les performances des écoles, des indicateurs sur les centres de soins mais il manque dans beaucoup de ministères des données sur la performance des services publics délivrés ainsi que des indicateurs sur la performance des politiques publiques. C'est pourtant une demande forte des ministères qui ont besoin d'outils de gouvernance.

### Les données de transport, routes et transports publics

a) est-ce que les données existent ? NON

Évaluation de la faisabilité de la publication :

Une plateforme de gestion du patrimoine routier doit être lancée en avril 2014 par la Direction Générale du Transport. Si l'application le permet, elle pourra rapidement venir alimenter la plateforme de données ouvertes. Au sein du secteur privé, des entreprises telles que SOTRACO pourraient ouvrir leurs itinéraires des lignes de bus. Un projet avec SOTRACO, Open Street Map et Open Knowledge Foundation Burkina Faso est actuellement en cours sur ce sujet.

### Données sur la criminalité

a) est-ce que les données existent ? NON L'INSD publie des données statistiques sur le nombre de prisonniers mais il n'existe aucun jeu de données détaillé sur les crimes et délits  
<http://www.insd.bf/n/index.php/indicateurs?id=90>

Évaluation de la faisabilité de la publication :

Il n'existe aucune donnée détaillée à publier sur les crimes et délits, de la collecte à la publication il semble que tout reste à mettre en place dans le domaine. Au Royaume-Uni la publication des données détaillées de criminalité a permis de réaliser une Crime Map des zones sensibles.

### Les rapports d'inspections (exemple : inspection sanitaire des restaurants)

a) est-ce que les données existent ? ?

Évaluation de la faisabilité de la publication :

L'ONEA réalise des contrôles pour la qualité de l'eau mais les données ne sont pas disponibles<sup>8</sup>. Ces données apporteraient une très forte valeur ajoutée pour l'initiative. L'équipe projet devra prévoir une rencontre dédiée avec l'agence.

### Registre des entreprises

a) est-ce que les données existent ? ?

Évaluation de la faisabilité de la publication :

La Chambre de Commerce du Burkina Faso est chargée de l'enregistrement des entreprises du pays. Il existe un Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) mais il n'a pas pu être déterminé si ce registre existait au format électronique. Il n'y a aucune évidence de la mise à disposition des données du registre en ligne. Une analyse spécifique du registre menée avec la Chambre de Commerce du Burkina Faso devra donc être réalisée pour évaluer la possibilité d'ouvrir les données.

### Matrice cadastrale (registre foncier) et plan cadastral

a) est-ce que les données existent ? NON La Direction du Cadastre, une direction centrale de la Direction Générale des Impôts (DGI), est chargée de la gestion du cadastre. Il existe un projet de cadastre électronique qui devrait être disponible en 2015.

Évaluation de la faisabilité de la publication :

Il existe un projet de sécurisation du foncier au Burkina Faso financé par le programme américain *Millenium Challenge Account*<sup>9</sup>. Ce projet comprend la mise en place d'un système d'information foncier. Il doit être complété en 2015. L'équipe projet open data devrait se mettre en relation avec la DGI pour intégrer une composante d'ouverture des données au projet. La couverture du cadastre ne sera pas totale en 2015 et le travail de développement du foncier s'étendra au-delà de cette date. Une initiative d'ouverture des données cadastrales existantes permettrait de faciliter le travail de cartographie et délimitation restant.

### Carte topographique

a) est-ce que les données existent ? OUI L'Institut Géographique du Burkina Faso (IGB) est chargé de la production des cartes topographiques du pays.

b) disponibles en ligne ? NON

c) lisibles par une machine ? OUI Données lisibles sur Arcview

d) données disponibles dans un seul fichier ? -

<sup>8</sup> <http://www.oneabf.com/espace-clients/43-qualite-de-leau/124-contrôle-et-suivi-de-la-qualite-de-leau.html>

<sup>9</sup> [http://www.mcaburkina.org/public/sec\\_foncier.php](http://www.mcaburkina.org/public/sec_foncier.php)

e) disponibles gratuitement ?	NON	Un ministère a acheté un fond de carte 500000 FCFA.
f) licence libre ?	NON	Pas de précision sur la licence.
g) données à jour ?	OUI	Non les cartes topographiques du Burkina ne sont pas à jour.
h) la publication des données est-elle durable ?	?	
Évaluation de la faisabilité de la publication :		
L'institut Géographie que Burkina Faso, agence à autonomie de gestion, est chargé de produire les cartes topographiques du pays. Ces cartes, pas à jour et peu détaillées, ne sont pas exploitables pour des services de géolocalisation. Une alternative serait de travailler en partenariat avec la communauté Open Street Map du pays pour améliorer et développer la couverture de cette carte en ligne collaborative au Burkina. L'écosystème demande également la mise à disposition des limites administratives des communes, départements, provinces et régions.		

## Évaluation des données au sein du gouvernement

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Réglementations concernant la gestion de données	Moyenne	Rouge	La réglementation sur la collecte des archives semble difficile à mettre en place.
Aperçu de la maintenance des données	Élevée	Jaune	Un projet est à l'étude.
Comment se conserve les données	Très élevée	Jaune	Une multitude de systèmes hébergés sur des serveurs locaux ou externes.
Publication existante des données	Moyenne	Jaune	Un grand nombre de jeux de données recensés prêts à publication.
Agences ayant des capacités préexistantes	Élevée	Vert	L'INSD a une expérience de collecte et publication des données statistiques sous forme de rapports et d'indicateurs.
Disponibilité des jeux de données essentiels	Très élevée	Jaune	6 jeux de données essentiels sur 18 identifiés. 5 disponibles en ligne. Aucun dans un format réutilisable.
Global	Élevée	Jaune	

## Recommandations pour un plan d'actions

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Mise en place d'une procédure de recensement de collecte et publication des données	Groupe producteurs de données en collaboration avec équipe projet	Avril 2014	
2. Ouverture premier lot de jeux de données recensés pour des « quick wins »	Groupe producteurs de données en collaboration avec équipe projet	Avril - Mai 2014	Jeux de données disponibles sur la plateforme pour événement de Mai
3. Ouverture second lot de jeux de données recensés	Groupe producteurs de données en collaboration avec équipe projet	Juin - Septembre 2014	Jeux de données disponibles sur la plateforme pour événement de Septembre
4. Processus continu de recensement, collecte, publication, mise à jour jeux de données	Groupe producteurs de données en collaboration avec équipe projet	Après septembre 2014	
5. Intégrer une clause type dans les documents contractuels des marchés publics et des contrats de services pour assurer que le gouvernement dispose des droits d'exploitation des données.	Équipe projet et Direction Des Marchés Publics	Juin - Septembre 2014	Il faut s'assurer que l'administration dispose des droits d'exploitation, de diffusion des données en open data, et des capacités techniques pour extraire les données anonymisées pour tout nouvelle commande de projets informatiques
6. Mettre en place un plan de numérisation des documents papiers constitué des dix dernières années des archives publiques	ANPTIC et Archives Nationales	Après septembre 2014	

## Recommandations pour un calendrier d'ouverture des données

Intitulé jeu de données (ou base de données)	Description et qualité (périodicité, granularité)	Données en ligne ? (url)	Producteur	Formats extraction	Demande de l'écosystème	Calendrier ouverture	Commentaires
StatEduc2	Données statistiques sur l'ensemble des écoles du pays. Manque la géolocalisation.	Non	Ministère de de l'Education nationale et de l'Alphabétisation	CSV, outil d'extraction à développer	Forte : MENA a besoin des données géoréférencées ;	Mai (Forum des données ouvertes)	Le MENA s'est engagé à ouvrir le jeu de données d'ici Mai pour le pilote "Nos écoles, nos données"
ENDOS	Données statistiques sante collectées mensuellement au niveau des CSPS (Centre de santé et de promotion sociale)	Non	Ministère de la Santé	Extraction possible en CSV	Forte : demande des centres de recherche IRD, Nouna et ONGs telles que Oxfam	Mai (Forum des données ouvertes)	Le Ministère de la Santé s'est engagé à ouvrir le jeu de données d'ici Mai pour le pilote "Nos écoles, nos données"
NADA (recensement)	Données statistiques des résultats de recensement par communes	Non	INSD	CSV, Excel	Forte	Mai (Forum des données ouvertes)	INSD en discussion pour ouverture en Mai.
Pharmacies de garde de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Données géolocalisées des pharmacies de garde	Oui sur le démonstrateur lafia	Entreprise Omega Innovation	Format réutilisable	Forte : notamment exprimé par plusieurs agents du MDENP lors des restitutions.	Mai (Forum des données ouvertes)	L'entreprise Omega Innovation souhaite jouer un rôle de pionnier dans le secteur de l'open data au Burkina Faso.
MAFAP	market incentives and disincentives for key commodities; and public expenditure on food, agriculture and rural development.	Oui <a href="http://www.fao.org/mafap/database/en">http://www.fao.org/mafap/database/en</a>	FAO	Extraction possible en CSV		Mai (Forum des données ouvertes)	
Système d'information sur la sécurité alimentaire	Données agrégées par provinces	Oui <a href="http://sisa.bf">http://sisa.bf</a>	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité	Extraction possible en CSV		Mai (Forum des données ouvertes)	
CountrySTAT	CountrySTAT est un système statistique qui permet d'organiser, d'intégrer et de publier des données et des métadonnées statistiques pour l'alimentation et	Oui <a href="http://www.countrystat.org/home.aspx?c=BFA">http://www.countrystat.org/home.aspx?c=BFA</a>	FAO	Extraction possible en CSV		Mai (Forum des données ouvertes)	
Liste des associations de Ouagadougou		Non	Mairie de Ouagadougou			Mai (Forum des données ouvertes)	
Itinéraires des lignes de bus		Non	SOTRACO		Forte : projet en cours avec OKF BF et Open Street Map	Mai (Forum des données ouvertes)	
IMIS (recensement et enquête)	Système de gestion des bases de données recensement et enquêtes.	Oui	INSD	Outil d'export des résultats de requête en Excel, pas des jeux de données brutes.	Moyenne	Lancement officiel en Septembre	
Plan de passation des marchés publics	Plan de passation avec montant par ministère. Les données des attributions sont disponibles chez	Oui <a href="http://www.dgb.gov.bf/proj">http://www.dgb.gov.bf/proj</a>	La Direction des Régulation des Marchés	PDF	Forte : projet en cours avec OKF BF pour publier les données sur Open Spending	Lancement officiel Septembre	Date d'ouverture non évoqué
Données issues des rapports IETI	Données sur les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles du pays, notamment les mines d'or.		Ministère des Mines	PDF	Forte : demande des ONGs	Lancement officiel Septembre	Le Burkina Faso s'est également engagé à divulguer l'identité des propriétaires réelles des industries extractives.
Projet de loi de finances	Projet de loi de finances par Ministères et postes de dépense	Oui <a href="http://www.dgb.gov.bf/proj">http://www.dgb.gov.bf/proj</a>	Le Ministère de l'Économie et des Finances	PDF	Forte : projet en cours avec OKF BF pour publier les données sur Open Spending	Lancement officiel Septembre	Date d'ouverture non évoqué
Registre des entreprises		Non	La Chambre de Commerce du Burkina Faso	?		Après lancement officiel	A rencontrer
Système de gestion du patrimoine routier	Disponible fin avril		Ministère du Transport, des Infrastructures et du désenclavement			Après lancement officiel	Manque de visibilité sur la plateforme, Besoin d'évaluer qualité des données et possibilités d'extraction.
Chanel	Logiciel chanel qui aide à la gestion des stocks de médicaments		CAMEG la centrale d'achat des médicaments			Après lancement officiel	

## 5. Demande et engagement de la société civile

Il existe une communauté embryonnaire mais active et très compétente de ré-utilisateurs de données ouvertes. Ses membres sont également connectés avec les initiatives internationales et de la sous-région à travers des associations et structures telles que Mozilla, Internet Society, Open Street Map, Open Knowledge Foundation, Jokkolabs, JUG (Java Users Group). Toutefois, le cercle des développeurs burkinabè est atomisé. Beaucoup d'initiatives se réalisent en marge des communautés ou espace de rassemblement dédié aux nouvelles technologies et manquent donc de visibilité.

Même constat pour les médias, quelques acteurs s'intéressent au sujet mais le secteur, faiblement présent sur le web, est peu formé et sensibilisé aux principes de l'ouverture des données et de transparence de l'information publique. Des initiatives sont cependant en cours pour structurer les démarches pionnières.

Enfin, le tissu associatif est assez développé au Burkina Faso et les différents acteurs jouent un rôle prépondérant dans le développement économique et social des populations, surtout rurales. On dénombre plus de 300 ONGs et plus de 14 000 structures associatives et assimilées au Burkina Faso. Ces structures apportent une contribution non négligeable au développement et leur rôle et responsabilité se sont accrus avec la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé que le gouvernement burkinabè a signé en juillet 2002.

### Évidences

#### 5.1 Quel est le niveau et la nature de la demande de données provenant de la société civile et des médias ? **Vert**

+ La communauté de ré-utilisateurs et contributeurs citoyens de données est embryonnaire (environ 20 à 50 personnes identifiés) mais volontaire, très compétente et organisé à travers des structures locales et internationales. Cette communauté porte de nombreux projets ou idées et est en demande de données ouvertes parmi lesquelles<sup>10</sup> :

- Attributaires des données de marchés publics ;
- Documentation plus explicite et détaillée sur les données publiées ;
- Résultats des élections par bureau de vote ;
- Recensement de la population ;
- Données des codes de la poste ;
- Données concernant les élus nationaux ;
- Limites administratives du Burkina ;
- Images satellites pour les villes ;
- Données sur le foncier agricole ;
- Données sur la question des femmes : les fonds investis et les impacts ;

---

<sup>10</sup> Demandes identifiées lors de l'atelier chez Jokkolabs avec la société civile, cf restitution <https://docs.google.com/document/d/1ELBah0YIrEx5IR29swvtQAcShHzF7KFFUCGtPEGvJk0/edit?pli=1>

- Eau : cartographie des fontaines où l'eau est potable ;
  - Santé : cartographie des CSPS (centres de santé) ;
  - Assainissement : cartographie des zones pour cibler les efforts publics et privés ;
  - Aide au développement : visualisation des bénéficiaires (régions) ;
  - Administration territoriale : zones dangereuses par ville ;
  - Education : résultats des examens par jury et par école ;
  - Emplacement des écoles ;
  - Energie : face aux coupures de courant, savoir quelles sont les zones impactées ; par les coupures (SONABEL et projet de crowdsourcing).
- Concernant les médias, quelques rares journalistes et médias isolés commencent à s'intéresser à la réutilisation des données. On peut noter Burkina24, Faso.net et les acteurs de la blogosphère burkinabè (ex. Nous Citoyens). Un Cercle des Éditeurs de presse en ligne est en cours de création pour donner plus de poids et de visibilité aux professionnels de la presse en ligne burkinabè.

## 5.2 Quel est le niveau et la nature de la demande de données de la part des entreprises / du secteur privé ? **Vert**

- Quelques entreprises ont été identifiées comme potentiels producteurs et ré-utilisateurs de données ouvertes. Il s'agit de CFAO Technologies Burkina, Omega Innovation, et Sofnet group. Ces entreprises ont par ailleurs commencé à intégrer l'open data dans leurs services.
- + NTS Solution, une entreprise burkinabè, a développé une application mobile Android dédiée à la santé dénommée Lafya<sup>11</sup>. L'application contient des espaces de discussion sur la santé mais également une base de données des pharmacies au Burkina Faso. L'utilisateur a la possibilité de trouver les pharmacies ou cliniques les plus proches de lui ainsi que les informations de base les concernant (horaires, numéro de téléphone etc.).

## 5.3 Quel est le degré d'échange avec le gouvernement au travers des médias sociaux et autres canaux numériques ? **Jaune**

- Il y a peu d'échanges entre le gouvernement et les citoyens à travers les médias sociaux. D'une part, le gouvernement n'est quasi pas présent sur ce type de canaux ou très peu actif, d'autre part les médias sociaux sont encore très peu développés dans le pays. Environ 50 utilisateurs suivent le hashtag #liwli réservé à la communauté burkinabé<sup>12</sup> et la page ayant le plus de fans burkinabé sur Facebook (AIRTEL) en

<sup>11</sup> <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.nts.lafya&hl=en>

<sup>12</sup> Selon Cheick Omar, Fondateur Jokkolabs Ouaga, et Initiateur de la communauté twitter burkinabè

recense un peu plus de 50 000. Ces chiffres sont cependant à mettre en perspective avec le taux de pénétration d'Internet dans le pays.

- + Les membres de l'équipe projet connaissent très bien les acteurs de la société civile. Ils suivent les différents projets et sont présents sur différentes listes de diffusions dédiées. Même si le cadre gouvernemental apparaît encore contraignant pour des échanges avec des acteurs externes, la présence des membres de l'équipe projet dans les différentes communautés est donc un avantage en vue d'une plus forte collaboration avec l'écosystème citoyen.

#### **5.4 Quelle est l'ampleur de la demande intra et inter-gouvernementale pour les données ? Rouge**

- Les principaux échanges de données au sein du gouvernement se font entre l'INSD et les différents ministères. L'IGB est également sollicité pour la réutilisation de ses cartes mais celles-ci sont payantes. L'échange, le partage et le croisement de données entre ministères est une demande forte des différents agents rencontrés. Le partage de données au sein d'un même ministère semble être également problématique. Ainsi le ministère de la Santé peine à accéder aux nombreuses bases dont il dispose.

#### **5.5 Comment les agences écoutent-elles les demandes de données et y répondent ? Rouge**

- Il existe peu de dispositifs permettant aux citoyens, entreprises et autres acteurs de demander une information : ni loi, ni agence dédiée, ni service en ligne. Les demandes de données se font principalement auprès des points focaux dans les Ministères. L'INSD, quant à elle, propose un service payant de requête d'informations statistiques.

## Évaluation de la demande et de l'engagement de la société civile

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Demande en provenance de la société civile et des médias	Très élevée	Vert	Demande forte, mais communauté embryonnaire.
Demande en provenance des entreprises	Élevée	Vert	Des entreprises potentielles ré-utilisatrices de données identifiées.
Engagement du gouvernement dans l'utilisation du numérique	Élevée	Jaune	Engagement très faible avec la société civile
Demande intra gouvernementale de données	Élevée	Rouge	Peu d'échanges entre ministères. INSD point focal
Réponse à la demande de données	Moyenne	Rouge	Inexistante au niveau national hormis pour les données payantes
Global	Élevée	Jaune	

## Recommandations pour un plan d'actions

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Impliquer l'écosystème dans l'organisation du Forum des données ouvertes et dans le projet pilote sur les écoles (cf projet pilote)	Équipe projet	Mars – Mai 2014	
2. Organiser des ateliers de travail de « Co-Conception de l'open data du Burkina Faso » avec les Producteurs de données et les ré-utilisateurs de la société civile.	Équipe projet et écosystème	Mai – Septembre 2014	En collaboration avec des partenaires locaux pour encourager la formation de la communauté ; favoriser le partage des expériences ; maintenir de la relation avec la communauté et comprendre leurs besoins et attentes
3. Structurer et renforcer l'écosystème	Écosystème	Après septembre 2014	Structurer l'écosystème autour de projets et communautés à fort potentiel et à capacité de financement

## 6. Écosystème des données ouvertes

Soutenue, la société civile est en capacité de jouer un rôle moteur au sein de l'écosystème des données ouvertes. Au niveau du secteur privé, les quelques entreprises du secteur des TIC rencontrées semblent très bien comprendre les enjeux de l'ouverture des données et souhaitent en tirer parti. La force du secteur privé local est cependant à relativiser tant le nombre d'entreprises connectées reste faible et concentré au niveau de la capitale. Les associations étudiantes de développeurs sont également actives et dynamiques, elles pourraient jouer un rôle dans le développement de l'écosystème. Enfin des formations dédiées pour les journalistes, les développeurs, et les producteurs de données publiques permettraient de renforcer les capacités de l'écosystème.

### Évidences

#### 6.1 Existe-t-il des infomédiaires (comme les journalistes spécialisé dans les données) qui sont en mesure de contribuer à traduire les données ouvertes en information utile pour le public? (Importance: Élevée) **Vert**

- + Les journalistes, les entrepreneurs et les “hackers civiques” du Burkina ont exprimé beaucoup d'idées de réutilisation de données publiques, depuis l'analyse des données des accidents de la circulation, aux coupures de courant, jusqu'à la mise en place d'un système de promotion du tourisme. Ces projets sont tous portés par des Burkinabès. Les premiers projets (nosdéputés.bf pour suivre l'activité parlementaire, extraction et publication des budgets des communes sur la plateforme Open Spending) démontrent le savoir-faire et l'ambition de la société civile. D'autres projets plus ambitieux pourraient également être réalisés à une échelle régionale ou continentale en faisant levier sur des acteurs comme Jokkolabs (avec le Sénégal et le Mali).
- o En ce qui concerne les médias, très peu sont équipés pour traiter les données mises à disposition. Il existe pourtant plusieurs médias en ligne, comme faso.net ou burkina24 mais le pays ne possède aucune formation en journalisme web ni en journalisme de données. Les quelques journalistes sensibilisés sur le sujet et qui ont pu participer à des formations au datajournalisme, à l'ESJ Lille ou avec des acteurs tels que Journalism++, ont un rôle assumé de pionniers dans le développement de la filière de formation et des pratiques dans les rédactions. Enfin, les médias restent relativement libres<sup>13</sup>, mais peu pratiquent le journalisme d'investigation.
- + Yam Pukri est une association spécialisée dans la formation, l'information et les conseils en nouvelles technologies. Elle existe depuis 1998 au Burkina Faso et constitue un interlocuteur reconnu du Gouvernement lors de ses contacts avec la société civile. L'association s'est déclarée prête à jouer un rôle moteur dans une initiative de données

---

<sup>13</sup> Le Burkina Faso est 53ième au classement World Press Freedom Index de l'ONG Reporters Sans Frontières pour l'année 2014 <http://rsf.org/index2014/en-index2014.php>

ouvertes. Yam Pukri a notamment lancé le portail Faso-dev.net, en collaboration avec l'ONG Development Gateway.

- + Les représentants de l'association Open Knowledge Foundation Burkina Faso ont mis en ligne les données budgétaires de plusieurs communes et du gouvernement.<sup>14</sup> Ils ont également démarré un programme de formation hebdomadaire aux données en se basant sur les cours disponibles sur le site [ecoledesdonnees.org](http://ecoledesdonnees.org). La formation se déroule chaque samedi matin à Jokkolabs Ouaga.

## 6.2 Le gouvernement organise-t-il des activités visant à promouvoir la réutilisation des données gouvernementales (par exemple, développement d'applications ou organisation d'événements de co-création)? (Importance : Élevée) **Jaune**

- Le gouvernement a peu de relations directes avec la société civile et n'a jamais organisé des événements de co-création ou co-contribution autour des données. Cependant le premier atelier de mai 2013 sur l'open data a démontré qu'acteurs du public, du privé et de la société civile étaient capables de travailler et produire ensemble. L'enjeu pour le lancement de l'initiative sera donc de développer et renforcer les cadres de collaboration public / société civile / privé en organisant par exemple des ateliers de co-création, en invitant régulièrement les administrations aux événements de la société civile et en mettant en place des projets et structures facilitant ces échanges.
- + Au niveau des collectivités territoriales, le centre numérique de Komki-Ipala pourrait offrir un espace idéal d'expérimentation pour la formation au numérique, à la gestion des données, l'accès à l'information et la collaboration entre les citoyens et officiels pour la production de données locales. Le Maire de Kompi-Ipala s'est montré particulièrement enthousiaste et compétent à cet égard.
- + Il existe une journée internationale des télécoms et de la solidarité numérique, organisée au mois de mai par SP Forum, une agence publique. La journée attire en moyenne 500 à 600 personnes. Il existe également une Semaine Nationale de l'Internet organisée en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications. Ces deux événements annuels représentent de bonnes opportunités pour promouvoir les données ouvertes.

## 6.3 Existe-t-il une économie liée aux applications informatiques dans votre pays / localité? (Importance: Moyennement Élevée) **Jaune**

- o Le pays compte plusieurs entreprises locales développant des services et logiciels informatiques telles que SOFNET. Cependant, selon l'INSD, moins de 1500 entreprises

---

<sup>14</sup> <https://openspending.org/datasets?territories=BF>

étaient connectées à Internet en 2011. La taille du marché des TIC semble donc être faible même si peu analysé dans le cadre de ce rapport.

#### **6.4 Y a-t-il une communauté académique ou de recherche qui à la fois forme les personnes ayant des compétences techniques et qui possèdent des membres qualifiés pour l'analyse des données? (Importance: Moyenne) Jaune**

- o Dans le volet formation, il existe un programme de formation en ingénierie informatique à l'Université de Ouagadougou (Institut burkinabè des Arts et de Métiers), une École Supérieure d'Informatique au sein de l'Université Polytechnique de Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays, et deux autres universités, Université/ENEF de Koudougou (3ème ville) et l'IBAM (Institut burkinabè des Arts et de Métiers), plusieurs écoles supérieures privées qui forment aussi des informaticiens. De façon générale, les écoles publiques sélectionnent sur concours, offrent des formations de qualité et sortent des techniciens qui sont bien appréciés. Il y a une absorption rapide et une demande croissante des informaticiens bien formés. Cependant, en raison des très bas salaires dans la fonction publique, beaucoup sont tentés par le secteur privé, voire par des carrières à l'étranger. Le nombre d'informaticiens formés chaque année reste relativement restreint au regard de la population du Burkina.
- Le pays n'offre aucune formation pour les statisticiens. L'INSD recrute ses employés sur concours et les envoie ensuite se former en Côte d'Ivoire ou au Cameroun.
- Il n'existe quasiment aucune école doctorale au Burkina Faso dans le domaine des statistiques et de l'informatique. Les chercheurs et doctorants sont généralement parmi les plus actifs dans les écosystèmes de données ouvertes. Leur absence au Burkina Faso pourrait donc un être frein important au développement de l'initiative.
- + Le Centre de Recherche en Santé de Nouna (CRSN), basé dans la Province de Kossi, est un des rares centres de formation doctorale et de recherche dans le domaine de la santé et des statistiques du pays. Le Centre est en partenariat avec l'Université Heidelberg et il participe au réseau INDEP. Les chercheurs du Centre de Nouna collectent, produisent et traitent de grands volumes de données. Ils ont ainsi géo-référencé les écoles de la province de Kossi. Les autres acteurs de la recherche dans le pays sont le Centre National de Recherche Scientifique et Technique (CNRST) du Burkina Faso ainsi que les centres de recherche internationaux : IRD (Institut de Recherche et Développement) et le CIRAD (Centre Agronomique pour le Développement). Ces centres de recherche sont des producteurs de données de haute qualité. Leur participation à l'initiative Open Data représenterait une vraie opportunité pour le pays.

## Évaluation de l'écosystème des données ouvertes

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Infomédiaires / Journalisme basé sur les Données	Élevée	Vert	Des infomédiaires actifs et compétents mais très peu nombreux.
Promotion de la réutilisation des données	Élevée	Jaune	Des initiatives pour promouvoir Internet, y intégrer la promotion des données ouvertes.
Économie basée sur les Applications informatiques	Moyennement Élevée	Jaune	Quelques entreprises et applications mobiles identifiées mais un secteur local très restreint.
Communauté académique et de recherche	Moyenne	Jaune	Pas de formation en statistique, très peu d'écoles doctorales, quelques centres de recherche locaux.
Global	Moyennement Élevée	Jaune	

## Recommandations pour un plan d'actions

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Initier des échanges avec l'écosystème en vue de l'événement de Mai 2014.	Équipe projet	Avril – Mai 2014	
2. Organiser un forum des données ouvertes au Burkina Faso	Équipe projet, en collaboration avec assistance BM et POD	22 et 23 Mai 2014	2 jours de présentation, de formation et de co-création avec les données déjà disponibles, et notamment avec celles de l'éducation pour engager l'écosystème dans l'initiative.  Présentation de la version ALPHA de la plateforme
3. Développer un pilote autour de la thématique des écoles et de leur environnement	Équipe projet, en collaboration avec OSM, MENA, Centre de recherche en santé de NOUNA, Centre numérique Komki-Ipala	Mai 2014	L'idée d'un pilote est de démontrer l'intérêt et l'impact potentiel d'une démarche d'ouverture des données sur un enjeu stratégique du pays. Le pilote devrait inclure un ensemble d'acteurs cohérents (administrations, société civile, ONG, entreprises) dont la collaboration en termes de collecte, partage, et production de données permettra de répondre plus efficacement à une problématique définie. L'objectif du pilote est de réaliser une preuve de concept dans un temps court. Son succès permettra une communication et une visibilité

			importante de l'initiative au sein du pays et à l'international. Il pourra être utilisé pour attirer de potentiels investisseurs, fédérer et former de nouveaux acteurs au sein de l'écosystème et inspirer des projets similaires dans d'autres secteurs stratégiques du pays.	
4.	Organiser des événements rassembleurs réguliers sur l'Open Data	ANPTIC, Écosystème	Après septembre 2014	Organiser ou participer aux événements open data et insérer l'open data dans les événements numériques existants tels que la semaine nationale de l'informatique.
5.	Mettre en place d'un programme en partenariat avec les autres initiatives africaines (Ghana, Kenya).	Gouvernement Burkina, ANPTIC	Après septembre 2014	Fédérer les acteurs existants ; assumer un rôle de pionnier de l'open data dans la sous-région et Afrique francophone ; attirer investisseurs et acteurs de l'écosystème.

## 7. Financement

### Les besoins en financement

Les besoins de financement, qui concernent à la fois l'offre et la demande pour une initiative d'ouverture des données, sont, pour simplifier, de trois types :

1. **Coût des études préliminaires, démarrage du plan d'actions et événements liés.** Il s'agit de coûts fixes, faibles, qui peuvent être financés sur de petites enveloppes. Le coût des études préliminaires et des premiers ateliers a déjà été pour grande partie financé par les assistances techniques de la Banque Mondiale.
2. **Coût de mise en place de l'équipe projet, de l'infrastructure et développement de l'écosystème.** Il s'agit de coûts d'investissement à long terme qui doivent s'insérer dans un projet dédié. Le financement peut alors se faire sur emprunt.
3. **Coût opérationnels (équipe projet, hébergement et gestion de la plateforme, collecte, traitement et mise à disposition des données).** Il s'agit de coûts récurrents liés aux salaires ou indemnités des membres de l'équipe projet mais également des coûts opérationnels pour l'hébergement, la gestion, la mise à jour, et le développement de la plateforme et des outils dédiés. Par nature, ces coûts devraient s'insérer dans le budget annuel de l'État qui arbitrera ou trouvera les solutions de financement pérennes adéquates.

### Opportunités de financement

Il existe plusieurs opportunités de financement en cours ou à venir, notamment via des projets Banque Mondiale, pouvant répondre aux différents besoins de financement identifiés. Ces opportunités devraient être attentivement et rapidement considérées par l'équipe projet et le comité de pilotage.

Compte tenu du nombre de projets supportés par la Banque Mondiale dans le pays, inclure l'Open Data en tant qu'outil et objectif dans les projets en cours mais également dans la conception des projets à venir représente une vraie opportunité pour diffuser l'initiative dans l'ensemble des secteurs.

Enfin, la création de l'Agence Nationale de Promotion des Technologie de l'Information, qui aura un budget autonome et une répercussion transversale au sein du gouvernement, devrait permettre la mise en place de mécanismes de financement nouveaux permettant de répondre plus rapidement aux besoins de l'initiative.

## Évidences

### 7.1 Y a-t-il des ressources suffisantes pour financer la première phase d'une initiative d'ouverture des données? (Importance: très élevée) **Rouge**

- Aucune source de financement dédiée au démarrage de l'initiative et à la constitution de l'équipe projet n'a été identifiée au sein du gouvernement.
- o Le Gouvernement a prévu une dotation de 120 nouveaux informaticiens dont 80 viennent d'être sélectionnés. Beaucoup devraient aller à l'ANPTIC. Les 40 restants seront sélectionnés en 2014. Cependant, il existe une incertitude sur le calendrier de prise de fonction. Enfin les bas salaires des informaticiens de la fonction publique font peser un risque sur la pérennité de ces recrutements.

### 7.2 Est-ce que des ressources existent ou ont été identifiées pour financer le développement d'applications initiales et de services en ligne qui utiliseront les données ouvertes? (Importance : Élevée) **Rouge**

- o Plusieurs projets à venir financés par la Banque Mondiale offrent des opportunités de financement pour la réalisation d'applications dédiées. C'est le cas pour le secteur de la santé avec le projet de Cloud et le développement d'une application FBP (financement sur performance) qui est une application métier de gestion de projet qui utilise les données liées aux projets santé. Il existe également dans le secteur du commerce et du transport un projet régional visant notamment à mettre en place un portail pour le suivi des échanges commerciaux et à renforcer les capacités pour le transport de marchandises. Là encore, la mise à disposition et la réutilisation des données de transport et de commerce permettrait le développement de solutions dédiées. L'équipe projet doit être force de propositions pour intégrer l'initiative d'ouverture des données dans ces financements.
- o Il existe également des sources de financements spécifiques pour les projets « tech » de la société civile. Celles-ci sont offertes par des bailleurs étrangers<sup>15</sup>. Cependant la communauté open data actuelle ne semble pas encore avoir considéré ce type de financement pour ces projets.
- o L'aide publique au développement bilatérale devrait également être investiguée. En particulier, dans le contexte de l'adhésion récente de la France à l'OGP, l'agence française de développement (Afd) et le ministère français des Affaires Étrangères.

---

<sup>15</sup> Bailleurs et attributaires dans les civic-tech entre 2011 et 2013, Knight Foundation, Civi Tech report, <http://www.knightfoundation.org/features/civictech/>

**7.3 Existe-t-il suffisamment de fonds pour soutenir les infrastructures nécessaires aux TIC et s'assurer qu'un nombre suffisant de personnels ont les compétences nécessaires à la gestion d'une initiative d'ouverture des données? Importance: Moyennement Élevée) **Jaune****

- o La création de l'Agence Nationale de Promotion des Technologie de l'Information, qui aura un budget autonome et une répercussion transversale au sein du gouvernement, devrait permettre la mise en place de mécanismes de financement nouveaux permettant de répondre plus rapidement aux besoins de l'initiative.
- + La Banque Mondiale a financé le Projet Régional d'Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest au Burkina Faso (PRICAO Burkina Faso) afin d'aider le gouvernement du Burkina Faso à réduire les coûts et à améliorer la qualité de la connectivité au sein du pays et avec le reste du monde à travers : (i) l'amélioration de la connectivité internationale et régionale grâce d'une part à un accès compétitif à la bande passante internationale par l'intermédiaire d'un point d'atterrissage virtuel (VLP), et d'autre part à l'accès à l'infrastructure transfrontalière, et (ii) la création d'un environnement favorable et d'un renforcement institutionnel pour enlever les obstacles existants à la participation du secteur privé dans le développement des infrastructures à la fois nationale et régionale. Le gouvernement prévoit également de développer une dorsale qui reliera l'ensemble du Burkina Faso. Avec ces développements, le Burkina est bien positionné pour avoir une infrastructure capable de soutenir une amélioration des communications voix et IP.

**7.4 Votre gouvernement a-t-il des mécanismes de financement de l'innovation? (Importance : Moyennement élevé) **Rouge****

- Aucun mécanisme de soutien à l'innovation ni partenariat public/privé n'a été identifié dans ce secteur.

**Évaluation du financement**

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Financement de l'Initiative d'ouverture des données publiques	Très élevée	Rouge	
Investissements concernant la Réutilisation des données	Élevée	Rouge	
Financement de la formation et des infrastructures	Moyennement élevée	Jaune	
Financement de l'innovation	Moyennement élevée	Rouge	Aucun mécanisme de soutien à l'innovation identifié

Global	Élevée	Rouge	
--------	--------	-------	--

## Recommandations pour un plan d'actions pour le financement

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1. Trouver budget pour démarrage de l'initiative et événements liés.	ANPTIC (équipe projet), Banque Mondiale	Mai 2014	
2. Sécuriser financement pour mise en place de l'équipe projet, de l'infrastructure et développement écosystème.	Gouvernement Burkina Faso (MEF, MDENP, MENA)	Mai – Septembre 2014	Un dossier d'expression des besoins est à réaliser par l'équipe projet open data. Il pourra s'appuyer sur les opportunités de financement à court terme identifiées.
3. Inscrire la mission open data dans le budget de l'État pour en assurer le financement opérationnel.	MEF, ANPTIC, Parlement	Septembre – Décembre 2014	Assurer la pérennité et l'importance stratégique de l'initiative en bloquant un budget dédié.
4. Explorer des sources de financement nouvelles types partenariats public/privé.	ANPTIC	Après Septembre 2014	L'ANPTIC à autonomie de gestion sera amenée à explorer de nouvelles pistes de financement.

## 8. Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques

Les réformes du secteur des technologies de la communication engagées en 2005 ont permis des améliorations considérables dans l'ensemble des infrastructures de télécommunications au Burkina Faso. Le gouvernement a réalisé la numérisation complète du RTPC national, a relié le pays par fibre optique à l'épine dorsale de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo (y compris l'accès aux câbles sous-marins en fibre optique à travers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal), a développé le secteur des services à valeur ajoutée (SVA), a élargi la bande passante internationale et augmenté la connectivité Internet de 128kbps en 1998 à 72Mbps aujourd'hui, a établi un réseau dorsal IP avec des points de présence (PoP) situés dans huit villes, a introduit le Wi-Fi et l'ADSL pour l'accès Internet haut débit, a installé l'intranet gouvernemental au niveau de douze villes, et a mis en place plus de 12000 télé-centres et plus de 1000 cybercafés. Le déploiement du WIMAX en 2009 a permis à certains ministères et organismes d'avoir une meilleure connectivité. De plus, le lancement des services en 3G et 3G+ (jusqu'à 21 Mo/s) par AIRTEL et ONATEL ne pourra que renforcer cette tendance.

Cependant, du fait de sa situation géographique enclavée, le Burkina Faso devra toujours compter sur la coopération de ses voisins pour avoir un accès international, et le pays paye des prix élevés pour la bande passante : environ 4500 dollars pour 1 Mbit/s (contre environ 400 dollars pour l'Afrique de l'Ouest et de l'Est). ONATEL détient le plus grand réseau et a construit un réseau dorsal national en fibre de 1100 kilomètres de long qui rejoint la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo. L'entreprise utilise l'ensemble de ces points d'échanges transfrontaliers pour accéder à environ 800 Mo/s de capacité internationale totale, principalement par le biais de la connexion au Togo, qui à son tour offre un accès au réseau dorsal du Bénin et à la station d'atterrissage du câble SAT-3). Une étude de faisabilité préliminaire indique qu'avec des prix appropriés et des réformes sectorielles, le Burkina Faso pourrait utiliser environ 1,7 Go/s de bande passante.

### Évidences

#### 8.1 Est-ce que l'accès à Internet à un débit suffisant et à un coût suffisamment bas pour soutenir un écosystème relatif aux données ouvertes dans votre pays / localité? (Importance: Élevée) **Rouge**

- Seulement 3,7 % de la population disposait d'une connexion fixe en 2012, avec un prix de base moyen pour un abonnement mensuel de 52 dollars<sup>16</sup>. La bande passante internationale du pays (débit sortant du pays par utilisateur) est de 1706 bits/s. Le résultat est un débit très faible pour un prix très élevé. Pour exemple un abonnement 256 Kbits/s chez ONATEL coûte environ 22000 FCFA par mois, soit 46 dollars. Le

---

<sup>16</sup> World Bank, World development indicators : the information society, 2013, <http://wdi.worldbank.org/table/5.12>

pourcentage de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour (environ 60 dollars par mois) était en 2009 de 72.6 %.

- + Concernant l'usage des mobiles, 57 % de la population en utilisait un en 2012, et même s'il s'agit encore essentiellement de mobiles sans connexion Internet, la 3G et la 3.75G se développe, le pays est en attente d'une quatrième licence mobile et de la licence 3G pour tous les opérateurs.

## **8.2 Est-ce que votre gouvernement utilise des infrastructures partagées ou des services partagés ? (Importance : Moyennement Élevée) Jaune**

- + Le gouvernement utilise un réseau propre, RESINA, dont les performances sont meilleures que les réseaux Internet publics.
- o Il existe des projets de Cloud Computing gouvernementaux, notamment en Santé, mais ils ne pourront être pleinement exploités sans un accroissement significatif de la bande passante à l'intérieur du pays.
- Les ministères gèrent un grand nombre de systèmes de gestion de bases de données différents, non partagées, voire non compatibles et ce même à l'intérieur du même ministère (exemple en Santé). L'une des raisons est que bon nombre de ces systèmes répondent à des objectifs sectoriels et ont été mis en place dans le cadre de projets séparés.
- Le gouvernement utilise majoritairement des logiciels propriétaires même si certains projets sont développés sur des briques de logiciels libres tels que le HDIS. Il n'existe par ailleurs aucune réglementation pour l'usage de standards ouverts, que ce soit pour les logiciels ou les formats utilisés.

## **8.3 Quelle est le degré de compétence de base en TIC parmi les hauts responsables gouvernementaux et les fonctionnaires? (Importance: Élevée) Jaune**

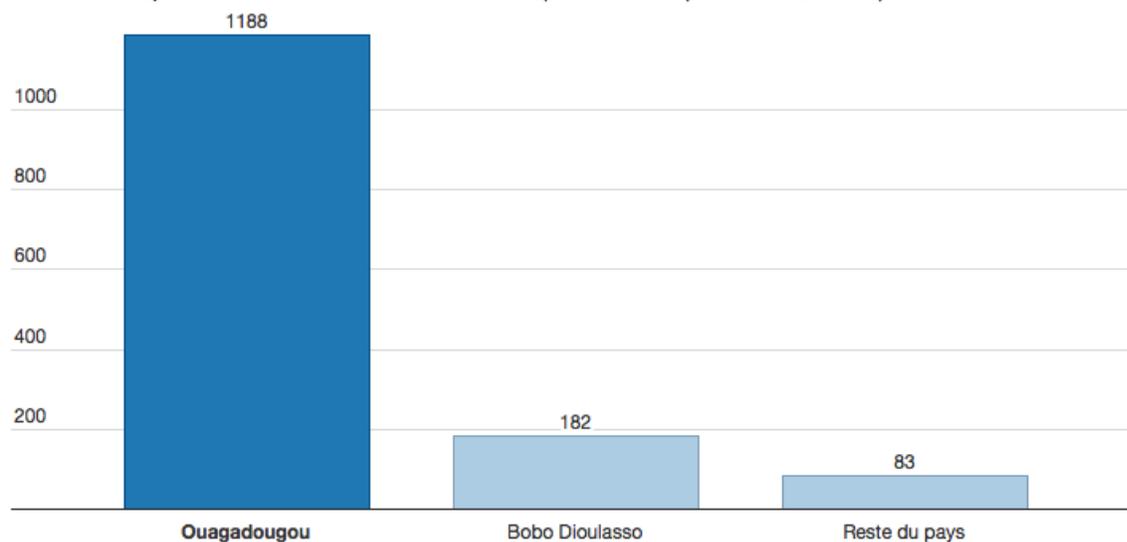
- + Le projet eConseil a permis de sensibiliser les Ministres et le Président à l'usage des TIC et au partage d'information. Le président du Faso a montré à plusieurs reprises sa très bonne compréhension des enjeux du numérique et la nécessité pour le Burkina de se développer dans ce domaine.
- o Les informaticiens de la fonction publique ont le sentiment d'être peu considérés par leurs collaborateurs. Ils souhaitent mieux promouvoir l'importance de l'information dans l'administration et revaloriser leur statut. La création de l'ANPTIC devrait pouvoir en partie répondre à ces souhaits.

#### 8.4 Quel est le degré de développement de l'industrie des TIC, de la communauté des développeurs, et dans l'ensemble de la culture numérique dans votre pays / localité? (Importance: Élevée) **Jaune**

- Hormis les entreprises évoquées précédemment, le secteur des TIC du Burkina Faso est très peu développé. Le nombre d'entreprises connectées est également très faible et celles-ci sont quasiment toutes concentrées dans la capitale comme le montre le graphique ci-dessous.

#### Ouagadougou concentre toute l'activité en ligne

Nombre d'entreprises connectées à internet en 2011. La capitale concentre plus de 80% des entreprises connectées.



Created with [Datawrapper](#)

Source: [INSD](#), [Get the data](#)

#### 8.5 Quel est le degré d'activité du gouvernement concernant sa présence sur le Web? (Importance: Moyenne) **Rouge**

- La plupart des ministères disposent d'un site web mais ceux-ci sont rarement alimentés. D'autre part, de nombreux sites gouvernementaux sont souvent indisponibles et il ne semble pas y avoir de procédures spécifiques pour assurer une disponibilité continue des sites.

## Évaluation des infrastructures technologiques et des compétences TIC et actions recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	Commentaire
Infrastructure Internet et mobile	Élevée	Rouge	Le Burkina est un des pays les moins connectés mais des projets d'infrastructures importants sont en cours.
Infrastructure partagée et services partagés	Moyennement Élevée	Jaune	Des infrastructures et services isolés. Des projets de de cloud computing en cours.
Etat des compétences en TIC au sein du gouvernement	Élevée	Jaune	Bonne sensibilisation, compétences en progression.
Etat des compétences en TIC en dehors du gouvernement	Élevée	Jaune	Quelques entreprises dans le domaine des TICs mais essentiellement concentrées sur Ouagadougou.
Présence en ligne du Gouvernement	Moyenne	Rouge	Peu développée.
Global	Élevée	Jaune	

## Recommandations pour un plan d'actions

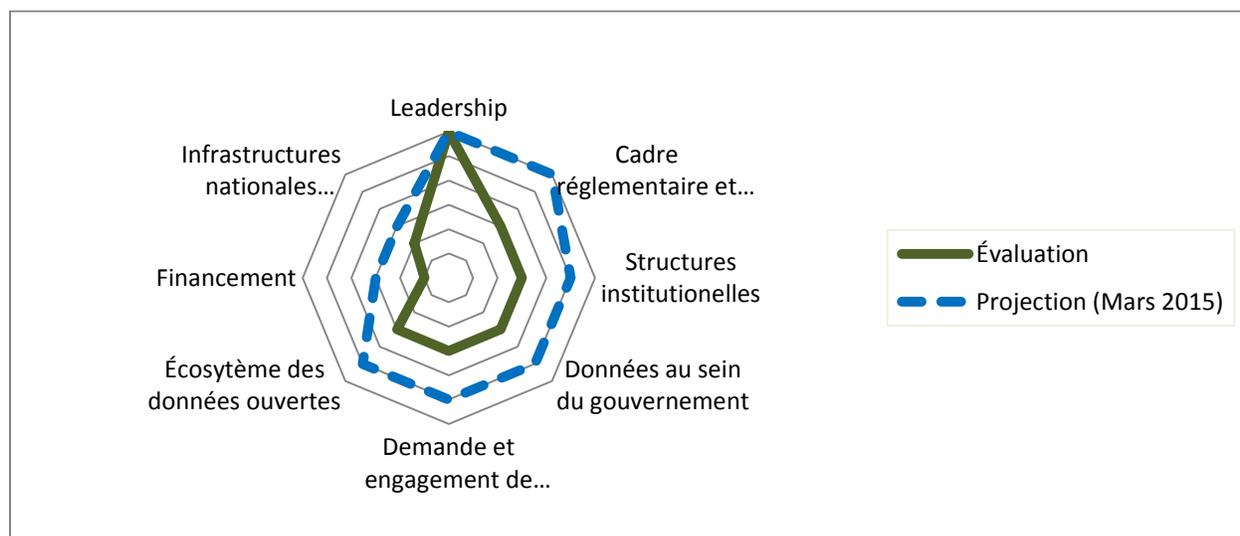
Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
Promouvoir les standards ouverts au sein du gouvernement	ANPTIC	Après Septembre 2014	Les formats ouverts et logiciels libres permettent une plus grande compatibilité entre les données et documents partagés.
Assurer la sensibilisation et la formation continue des fonctionnaires à la gestion des données	ANPTIC	Après Septembre 2014	
Assurer et renforcer la présence en ligne du gouvernement	SIG Burkina Faso	Après Septembre 2014	

## Conclusion

Cette évaluation de l'état de préparation en vue d'une initiative d'ouverture des données a été conçue pour produire une analyse rapide et orientée actions en vue de mettre en place une initiative d'ouverture des données durables. Pour ce faire, l'évaluation s'est portée sur huit dimensions clés. Chacune de ces dimensions n'ayant pas la même importance au regard de la réussite d'une l'initiative, elles sont présentées ci-dessous avec un indicateur de pondération.

Dimension	Importance	Évaluation
1. Leadership	Très élevée	Vert
2. Cadre réglementaire et juridique	Élevée	Jaune
3. Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement	Moyenne	Jaune
4. Données au sein du gouvernement	Élevée	Jaune
5. Demande et engagement de la société civile	Élevée	Jaune
6. Ecosystème de données ouvertes	Moyenne	Jaune
7. Financement	Élevée	Rouge
8. Infrastructures nationales technologiques	Élevée	Jaune

Voici une vue synthétique des résultats de l'évaluation en fonction des dimensions (vert) ainsi qu'une projection « après réalisation » du plan d'actions (bleu). Cette vue ne prend cependant pas en compte l'importance relative de chaque dimension.



## Annexe : Liste des personnes rencontrées

Prénom, Nom	Organisation	Fonction
<b>Banque Mondiale Bureau Local</b>		
Mamata TIENDREBEOGO	Banque Mondiale	Procurement specialist
Oussam HAIDARA	Banque Mondiale	Health Specialist
Aguiratou SAVADOGO	Banque Mondiale	Spécialiste principale en transport
Lionel F YARO	Banque Mondiale	Communication Associate
<b>Gouvernement</b>		
Dr Maurice YE	Centre de recherche de Santé de Nouna / Ministère de la Santé	Médecin, Chef de service
Alimata OUATTARA/DAH	Commission de l'Informatique et des Libertés	Agent CIL
Biennu PARE	Commission de l'Informatique et des Libertés	CIL
Patindé ZANGO	Commission de l'Informatique et des Libertés	CIL
Ahmad OUEDRAOGO	Commission de l'Informatique et des Libertés	CIL
Idriss T. TINTO	Équipe projet / Ambassadeur OKF Burkina	Informaticien
Pascal NAKELSÉ	Institut National de la Statistique et de la Démographie	Directeur gestion information statistique
Yamséké TIENDREGOBO	Ministère de l'Économie et des Finances	Conseiller Technique
Jean Marie KÉBRÉ	Ministère de l'Économie et des Finances	DGCOP (relation avec la Banque Mondiale)
Fabrice COMPAORÉ	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Informaticien DGESS
Richard GUISSOU	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Directeur de la Prospective et de la Planification Opérationnelle

Lassina BAIZE	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Directeur des Statistiques Sectorielles
Kaboré ADAMA	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Directeur de la Coordination des Projets et des Programmes
Touré ADAMA	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Directeur de la formulation des Politiques
Jacob OUEDRAOGO	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	SG MASA
Léopold SAWADOGO	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	Informaticien
Tibila KABORE	Ministère de l'Economie et des Finances	SG MEF
Serge COMPAORE	Ministère de l'Economie et des Finances	Informaticien
Ferdinand YOUNGBARE	Ministère de l'Economie et des Finances	Informaticien
Didier OUATTARA	Ministère de l'Economie et des Finances	Informaticien
Casimir NIKIEMA	Ministère de l'Economie et des Finances	Informaticien
Aboubakar WARA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	DEP
Innocent S. SAWADOGO	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	MENA
Salam BAMOGO	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	DDEB
Pascal P. OUEDRAOGO	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	DENFA
Elie ZAN	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	DCPM
Claude Boureima DALLA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	Informaticien
Paul Y. DIABOUGA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	Directeur Étude et Planification

Juliette KABORE-OUEDRAOGO	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation	DGRIEF MENA
Bocar A. KOUYATE	Ministère de la Santé	Conseiller Technique
Boureima OUEDRAOGO	Ministère de la Santé	DGISS
Gilles Tanguy M'BOUTIKI	Ministère de la Santé	DIBAD/DGISS
Léné SEGBO	Ministère de la Santé	Ministre de la Santé
Sylvain DIPAMA	Ministère de la Santé	DGESS
Edouard DOUAMBA	Ministère de la Santé	Directeur Statistiques
Robert KABRÉ	Ministère de la Santé	DGESS
Jean Edouard DOAMBA	Ministère de la Santé	Directeur Statistiques
William OUANGO	Ministère de la Santé	
Mamadou TRAORÉ	Ministère de la Santé	DSITS / informaticien
Rose Chantal OUEDRAOGO	Ministère de la Santé	DSITS / informaticien
Georges KABORÉ	Ministère de la Santé	DSITS / informaticien
Robert BAMBARA	Ministère de la Santé	DSS
Jean Gabriel TOUGMA	Ministère de la Santé	INSD
Mme Koumba BOLY / BARRY	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation	Ministre
Firmin BAGORO	Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports	DGESS
Serge PEGHWENDE BELA	Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports	Secrétaire permanent du programme de transport
Jean Bertin OUEADRAGO	Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports	Ministre
Mariam TANOU	Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports	Économiste DGESS
Dominique MIKIEMA	Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports	Directeur Statistiques Sectorielles DDESS
Mone TOUSSAINT	Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports	DGR

Lamoussa OUALBEOGO	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	SG
Alfred N. SAWADOGO	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	DGCPTIC
Casimir KABORE	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	DEP
Barthélémy CONSEIBO	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	DPTIC
Francis S. MASSIMBO	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	SGA
Christophe COMPAORÉ	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	DLR
Daouda SOUABO	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	DAD
Lucien K. ILBOUDO	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	DTIC
Rachid TRAORÉ	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	Système d'Information du Gouvernement / Chef département Web diffusion et données
Jean Charlemagne YODA		Projet PADS
<b>Collectivités territoriales</b>		
Salamata PITROIPA OUEADROGO	Komki-Ipala	Préfet du département de Komki Ipala
Emmanuel OUEDRAOGO	Komki-Ipala	Commandant Brigade
Gaston ZONGO	Komki-Ipala	Commissaire de Komki Ipala
Dominique KABRÉ	Komki-Ipala	Maire de Komki Ipala

## Secteur privé

Adboul Karim OUEDRAOUGO      SOFNET (projet EConseil)      Directeur Service Delivery

## Société civile et communauté tech open data

Rodrigue J. GUIGUEMDE	Coders4Africa	
Hadja OUATTARA/SANON	Coders4Africa	
Sylvestre OUEDRAOGO	Yaam Pukri	Responsable
Issouf DIALLO	Secrétariat Permanent	SP/Forum
Chantal BAKO	Secrétariat Permanent	SP/AE
Gervais Koussane PODA	Secrétariat Permanent	SP/AE
Cheick Omar	Jokkolabs	
Denis C. DAKOURE	Indépendant	Consultant Ingénierie Eau & Assainissement
Andrée Nanda SEYE	Jokkolabs	Animatrice Jokkolabs
DAOUDA TIEMTORE		Étudiant
Bienvenue Joséphine KIE MDE		Étudiante
S kisito GA MENE		Étudiant
Pascal BOUDA		Étudiant
Cheick Ismael MAIGA		Ingénieur Génie Informatique
B . Bazo FOFANA	Open Street Map	Géographe
Justin YARGA		Journaliste web / Blogueur
Kelly Jean-Eudes ADEDIHA		Consultant ICT4D
Gildas GUIELLA		OSM BF
Boureima SALOUKA		Journaliste / Consultant
Wilfried Wend-payandé SANWIDI		Community manager
Roland HIEN		Community manager
Ange Adrien OUOBA		Community manager